



Zone de Protection Spéciale (ZPS)

« Bassée et plaines adjacentes »

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

« La Bassée »

Comité de pilotage

4 mars 2015

Sommaire

1-Bilan d'activités 2014

1-1 Animation des contrats /chartes

1-2 Suivis scientifiques

1-3 Information, Communication, Sensibilisation

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-5 Gestion administrative

2-Orientations 2015 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats /chartes

2-2 Suivis scientifiques

2-3 Information, Communication, Sensibilisation

2-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

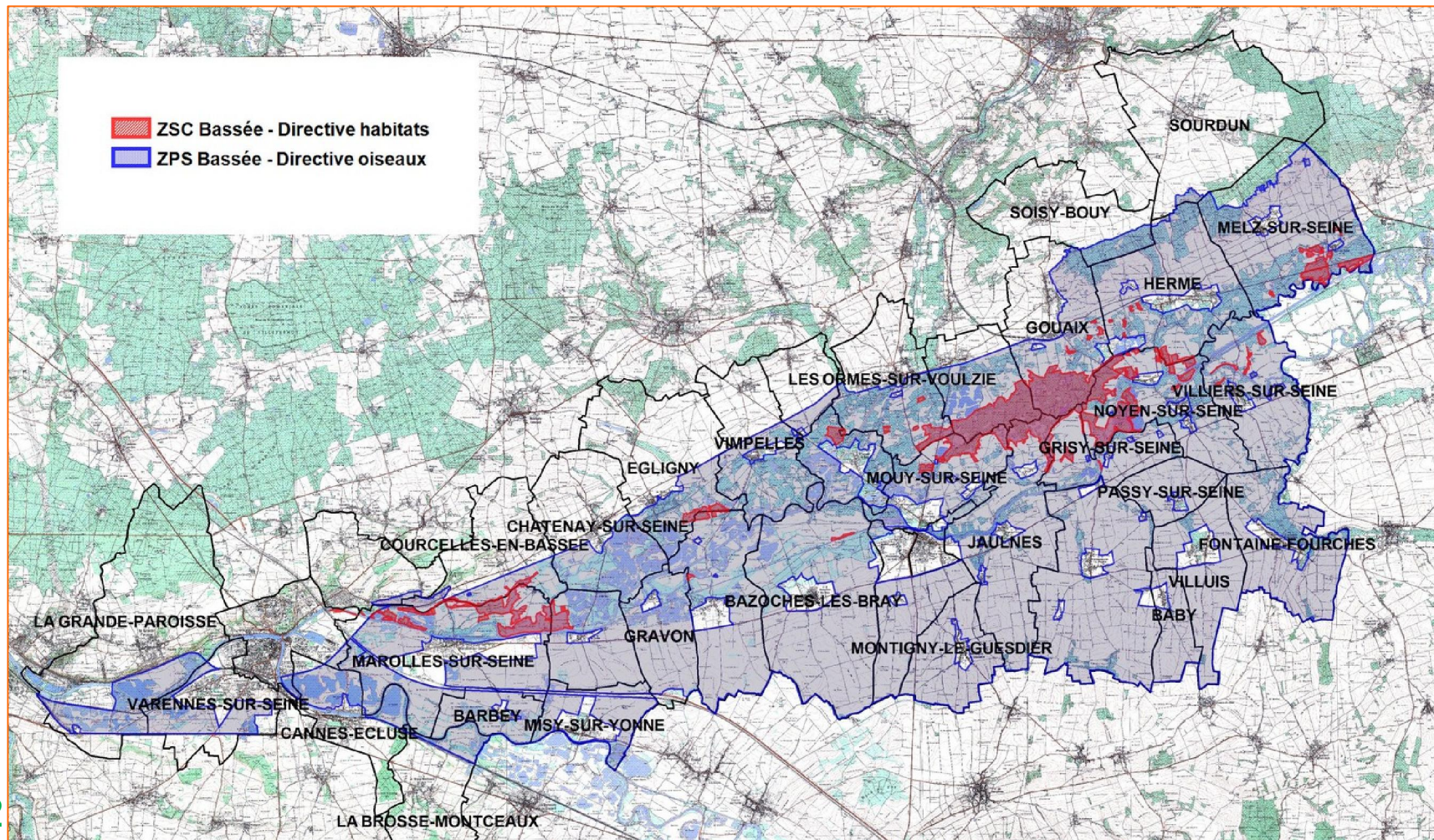
2-5 Gestion administrative

3-Questions diverses

1 - Bilan d'activités 2014

ZPS 27 643 hectares

ZSC 1 404 ha



1-1 Animation des contrats / chartes

1-1-1 ZPS

-Plusieurs **diagnostics biodiversité** ont été **réalisés sur le terrain**, à la demande de plusieurs propriétaires et exploitants agricoles, et avec eux, suite aux réunions d'information réalisées en 2013 et 2014, et aux rencontres d'agriculteurs lors de la mise en place du suivi des espèces des grandes cultures dans les secteurs sud-est et nord-est du site.

-La **charte Natura 2000** a été présentée à chaque rendez-vous, et intéresse plutôt les propriétaires de boisements et/ou plan d'eau.

-La nouvelle **PAC** n'étant pas aboutie en 2014, il n'a pas été fait de promotion des **Mesures Agro-Environnementales « Natura 2000 »** du DOCOB, puisque nous ne savions pas encore si celles-ci seraient reconduites.

-Même chose pour le **PVE** (Plan Végétal Environnement), permettant le financement de **plantations de haies**.

1-1 - Animation des contrats /Chartes

1-1-1 ZPS

Contrats Natura 2000 réalisés en 2014 / Chantiers lourds de restauration des milieux ouverts

-1-Anciens bassins de décantation des eaux de lavage des betteraves / ancienne sucrerie
et **clairières de la forêt alluviale**, à Mouy-sur-Seine:

Elimination des ligneux / maintien des milieux ouverts.



1-1 - Animation des contrats /chartes

1-1-1 ZPS

Contrat Natura 2000 Anciens bassins de décantation (suite)



Ce chantier vise à **favoriser le développement des roselières**, actuellement menacées par l'envahissement des ligneux.

Espèces visées pouvant bénéficier des travaux de restauration de ces 2 milieux (anciens bassins et clairières) :

- Râle des genêts** ,
- Busard des roseaux**,
- Gorgebleue à miroir**,
- Butor étoilé**,
- Hibou des marais**.

1-1 - Animation des contrats /chartes

1-1-1 ZPS



Contrat Natura 2000
**Clairières de la forêt
alluviale**



1-1 - Animation des contrats /chartes

1-1-1 ZPS

Contrat Natura 2000
**Clairières de la forêt
alluviale**
(suite)



1-1 - Animation des contrats /chartes

1-1-1 ZPS

Contrats Natura 2000 réalisés en 2014

-2- Marais de Chassefoin à Les Ormes sur Voulzie :

Elimination des ligneux / maintien des milieux ouverts.



**Ce chantier vise à stopper
l'envahissement des roselières par
les ligneux (saules en majorité).**

**Espèces visées pouvant bénéficier de ces travaux de
restauration du milieu :**

- Râle des genêts,**
- Busard des roseaux,**
- Gorgebleue à miroir,**
- Butor étoilé.**

1-1 - Animation des contrats /chartes

1-1-1 ZPS

Contrats Natura 2000 **Marais de Chassefoin** (suite)



1-1 - Animation des contrats /chartes

1-1-1 ZPS

MAEt (Mesures Agro-Environnementales territorialisées):
Suite aux réunions d'information des exploitants agricoles,
plusieurs d'entre eux nous ont contacté.

-7 exploitants agricoles rencontrés, intéressés pour engager une ou plusieurs MAEt.

-Communes concernées : Gouaix, Melz-sur-Seine, Hermé, Villuis, Noyen-sur-Seine, Jaulnes,
Fontaine-Fourches.



1-1 - Animation des contrats /Chartes

1-1-2 ZSC

Contrats Natura 2000

- Pas de nouveaux contrats signés.
- 3 contrats en fin d'échéance.

Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt)

- Démarchage auprès des agriculteurs potentiellement intéressés.

↳ Contexte peu favorable à une adhésion à un contrat agricole.

Autres contrats

- Restauration d'une pelouse sèche (1 ha)
sur la commune de Gouaix.

Financement par la Fondation pour le Patrimoine.

Cout total: 4740 €



1.2 - Suivis scientifiques

Base de données retenue / ZPS

La base de données finalement retenue pour toutes les espèces d'intérêt communautaire observées sur la ZPS, est la base développée par NATUREPARIF et SEME : **CETTIA**.

L'avantage de ce logiciel, par rapport à la base de données SERENA, est qu'il est plus simple à utiliser, et beaucoup moins chronophage, tout en étant compatible (échange de données entre les 2 bases).

De plus il permettra à terme aux observateurs présents toute l'année sur le terrain (agriculteurs, chasseurs, naturalistes, pêcheurs...), et après formation complémentaire à l'identification des espèces, de rentrer directement leurs données.



Base de données naturalistes

Cettia-IDF, un portail de saisie régional

1.2 - Suivis scientifiques

Extrait base CETTIA / ZPS

CETTIA ILE-DE-FRANCE
Base de données naturalistes d'Ile-de-France

Base de données naturalistes

Bassée Villefermoy Coordination
NATURA 2000 zps fdc77

Saisir ses observations

[déconnexion](#) | [mon compte](#)

- [Aide cettia](#)

Cettia 2009 - 2013
logiciel libre - licence

Nouvelles

- [A la recherche des portions de routes traversées par les amphibiens !](#)
- [Recherche lichen pour étude phytochimique](#)
- [Les deux rhinolophes en nord Seine-et-Marne](#)
- [Formations ornithos : encore des places disponibles](#)
- [Idées de recherche : la Phalène précoce et la Phalène chamoisée](#)

[Plus](#)

Cettia-IDF, un portail de saisie régional

Le portail de saisie de données Cettia-IDF est officiellement ouvert au niveau régional !

Faisant suite à une mise en route en Seine-et-Marne financée par Seine-et-Marne Environnement (SEME), Natureparif a souhaité - avec SEME - étendre l'outil au reste de la région. Cettia-IDF permet de saisir les observations de tous les taxons.



Une charte d'utilisation a été mise en ligne : il sera nécessaire de l'accepter pour continuer à saisir des observations sur le site.

Le guide de l'utilisateur sera bientôt mis à jour pour y inscrire les modifications récentes effectuées par le développeur, Thierry Roy. En attendant, une FAQ a été placée dans l'onglet "nouvelles". Un forum est également à votre disposition pour les éventuelles questions.

Un module "journal de validation" a été développé afin de permettre à tous les utilisateurs d'interroger un contributeur sur son observation, notamment si une erreur d'identification est suspectée. Même les meilleurs se trompent : il est essentiel de se prêter au jeu de la critique et de répondre à ces discussions.

1.2 - Suivis scientifiques

Extrait base CETTIA / ZPS

natureparif Service national pour le suivi de la biodiversité en Ile-de-France

Connecté : Bassée Villefermeoy Coordination NATURA 2000 zps fdc77 - Prefs

SESSION **OBSERVATIONS** **EXPLORATEUR**

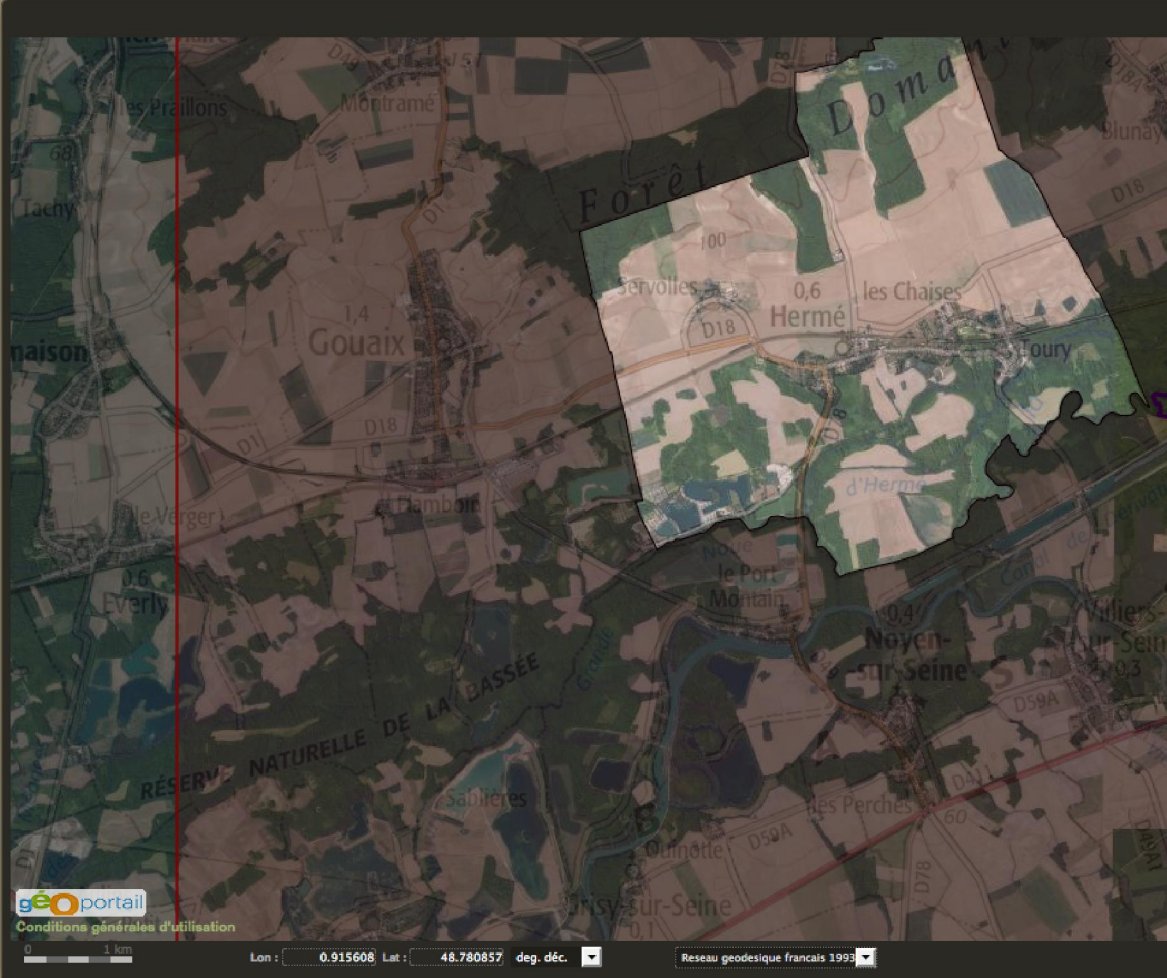
CHOIX COMMUNE ?
Hermé 77114

DATE ET HORAIRES +
L. 16 Jun 2014
Plage horaire ?

COMMENTAIRE Joindre fichier

MÉTÉO et MOTS-CLÉS
Vent ?
t° min et max ?

ENREGISTRER



géoportail
Conditions générales d'utilisation

0 1 km
Lon : 0.915608 Lat : 48.780857 deg. déc. Réseau geodesique francais 1993

1.2 - Suivis scientifiques

Extrait base CETTIA / ZPS

natureparif RESEAU FRANÇAIS DE NATURA 2000
Connecté : Bassée Villefermoy Coordination NATURA 2000 zps fdc77 - Prefs

SESSION OBSERVATIONS EXPLORATEUR

sci fr

CHOIX TAXON ?
Circus aeruginosus (Linnaeus, 17 inpn
Circus aeruginosus (Linnaeus, 1759)
Busard des roseaux

QUANTITÉ 16:00
1 indiv. (1 m.)

COMMENTAIRE Joindre fichier
Protocole Busards

MOTS-CLÉS
01 obs dans habitat favorable

ENREGISTRER

Carré sélectionné : E072N682.722


les Saintes Aubines
les Dix Arpents D 18
les Malletons
les Fontenelles
la Haute Grève
le Château de Duit
Hermé
les Latteux d'Hermé

geoportail
Coordonnées géographiques WGS 1984

0 400 m
Lon : 3.312065 Lat : 48.479608 deg. déc. Réseau géodésique français 1993

1.2 - Suivis scientifiques

Extrait base CETTIA / ZPS


 Connecté : Bassée Villefermoy Coordination NATURA 2000 zps fdc77 - **Prefs**

SESSION **OBSERVATIONS** **EXPLORATEUR**

IdF

MODE JOURNAL

Commune	Date	Observateur(s)	Saisie
L. 16 Juin 2014			
Hermé 77114	L. 16 Juin 2014	Bassée Villefermoy Coordination NATURA 2000 zps fdc77	Coordination NATURA 2000 zps fdc77 Bassée Villefermoy
Me. 11 Juin 2014			
La Tombe 77130	Me. 11 Juin 2014	Bassée Villefermoy Coordination NATURA 2000 zps fdc77	Coordination NATURA 2000 zps fdc77 Bassée Villefermoy

IdF  sci fr

MODE RECHERCHE **raz** **Modifier** ↩

Id	Taxon	Effectifs	Commune	Date, observateur	Site, parcelle, ...	Protocole
122594	Busard des roseaux Fr Eur	1	Hermé	L. 16 Juin 2014		
ses: 16145	★ Circus aeruginosus	1M	77114	Coordination NATURA 2000 zps f...		

obs dans habitat favorable - Protocole Busards

1.2.1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Méthodes utilisées

Busard Saint-Martin, Busard cendré, Busard des roseaux :

« **Distance Sampling** »

Oedicnème criard

Observations directes (y compris pendant le déroulement du protocole)

Ecoutes nocturnes

Autres espèces

Observations directes

Echanges d'informations / Pie Verte Bio 77 / AGRENABA

1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Le choix a été porté en priorité sur les espèces dont les données d'effectifs, présence ou reproduction, étaient restreintes, eu égard aux superficies des milieux concernés, à savoir plus de 60% du site en terres agricoles.

Ce choix a été validé par la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77.

Espèces retenues pour le suivi scientifique en 2014 :

Oedicnème criard, Busard Saint-Martin, Busard des roseaux et Busard cendré.

Rappel des Enjeux de conservation forts du DOCOB pour 7 espèces

- Milieux ouverts : *Busards Saint-Martin et cendré, Oedicnème criard.*
- Milieux humides : *Râle des genets, Blongios nain, Sterne naine, Busard des roseaux.*

Milieux retenus pour le suivi scientifique en 2014 :

Milieux ouverts à vocation agricole.



1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Collaboration avec l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes de Montpellier) et le CNRS

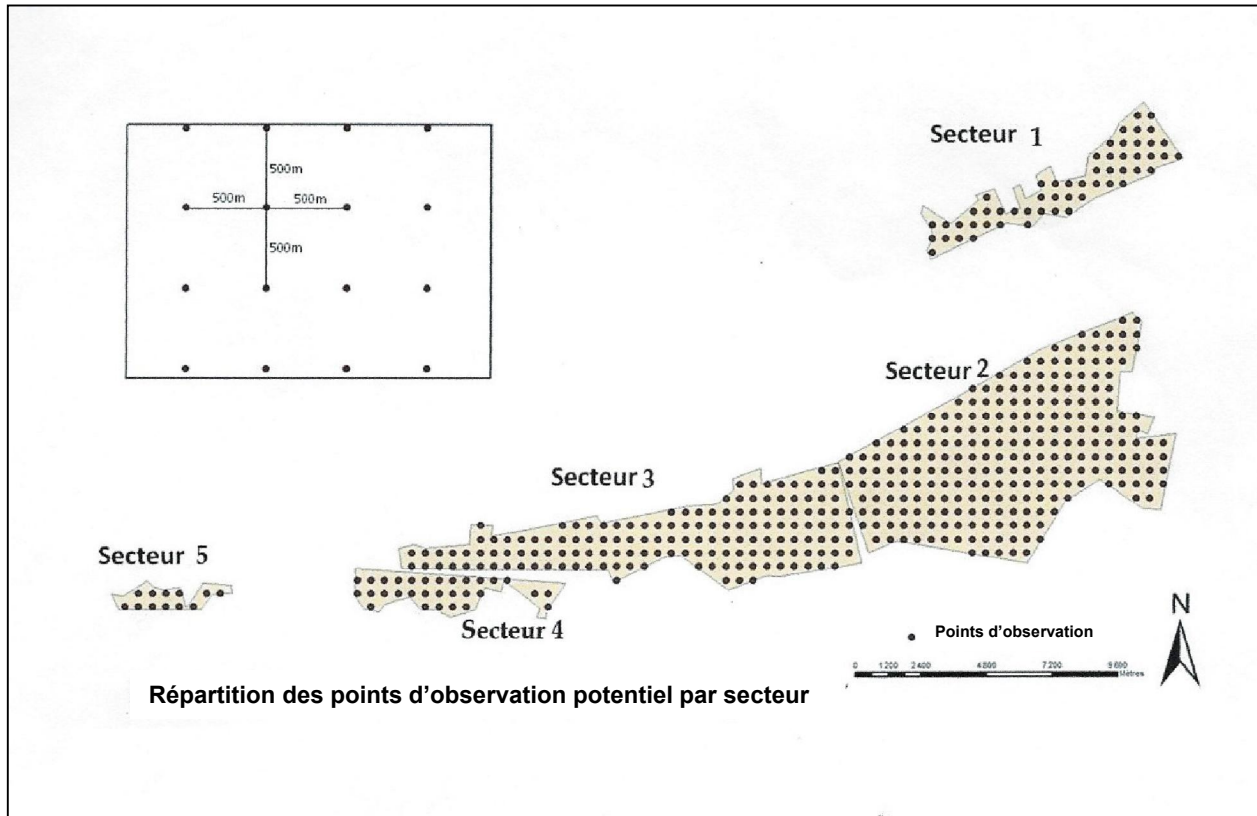
Aurélien Besnard, Maître de conférences au CNRS, qui a mis au point la méthode du « **Distance Sampling** », a été contacté à Montpellier afin de définir, puis de mettre en place, les protocoles pouvant être associés aux espèces prioritaires, puis aux autres espèces.

Une rencontre a eu lieu le 6 janvier 2014 **au CNRS de Montpellier** (Laboratoire Biogéographie et Ecologie des Vertébrés), avec lui-même et son assistante **Guillaume Astruc**, pour initier ce travail, de façon à assurer un suivi scientifique cohérent et reproductible dans le temps, avec un traitement statistique annuel des données recueillies sur le terrain.

Nous avons ensuite **cartographié 5 zones test**, transmises à l'EPHE pour définition des points d'observation « Distance Sampling » pour les 3 espèces de Busards.

A partir des points définis, nous avons tracé des lignes (circuits) de 10 points espacés de 500m chacun, soit au total **300 points sur 30 lignes** réparties en fonction de la surface de chaque zone.

1.2.1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS



Répartition des 30 lignes
et des 300 points
au sein des zones
à prospecter

Secteur FID=1 : 54 points au total ->. Un choix de 30 points parmi les 54 afin d'obtenir **3 circuits de 10 points**

Secteur FID=2 : 246 points (espacés de 500m) au total. Un choix de 140 points parmi les 246 selon les contraintes du terrain sera fait, afin d'obtenir **14 circuits de 10 points**

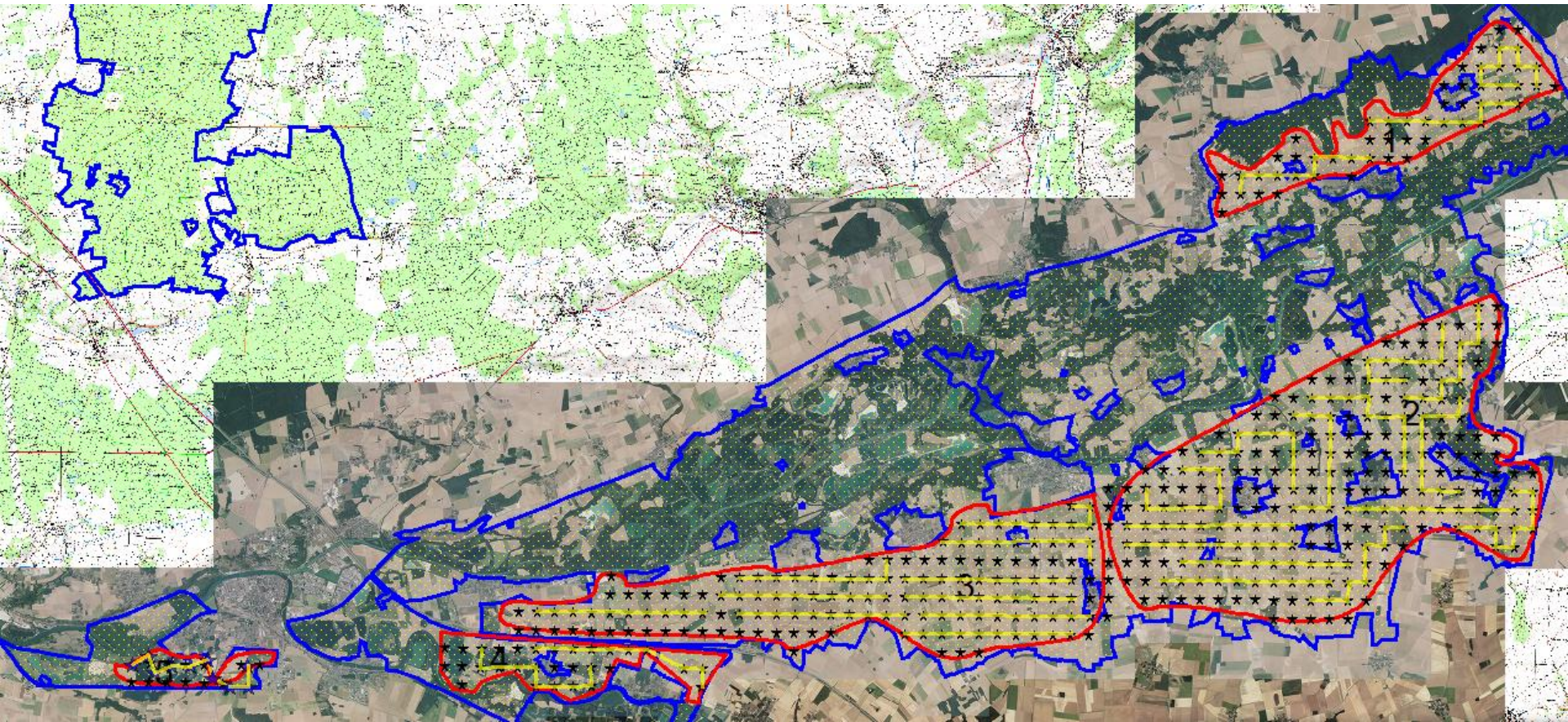
Secteur FID=3 : 150 points au total -> choix de **10 circuits de 10 points**

Secteur FID=4 : 30 points au total -> **2 circuits de 10 points**

Secteur FID=5 : 12 points au total -> choix de **1 circuit de 10 points**

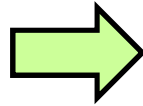
1.2.1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Répartition des 30 lignes et des 300 points
au sein des zones (secteurs) à prospector



1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

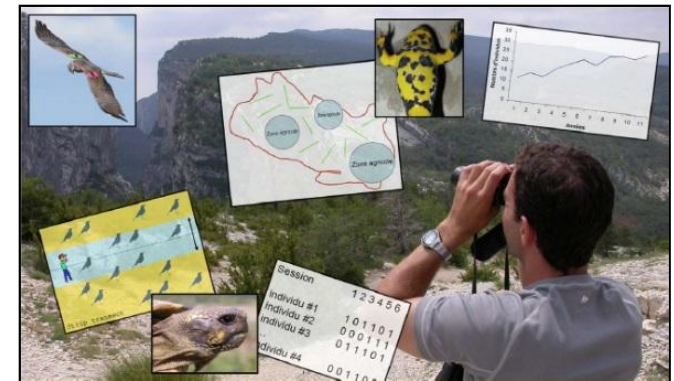
« Distance Sampling »



La méthode de Distance Sampling consiste à se placer en différents points pour une durée précise, et à estimer à chaque point la distance entre l'observateur et les individus détectés.

Utilisation de télémètres laser

Résultats traités grâce à un logiciel spécialement dédié à cette méthode, et avec l'appui de l'association **DYNPOP** dont le fondateur, Aurélien Besnard, a rédigé la brochure destinée aux gestionnaires des sites Natura 2000.



Suivi scientifique
d'espèces animales

Aspects méthodologiques
essentiels pour l'élaboration de protocoles de suivis

Provence
Alpes
Côte d'Azur
NATURA 2000

Note méthodologique
à l'usage des gestionnaires de sites Natura 2000



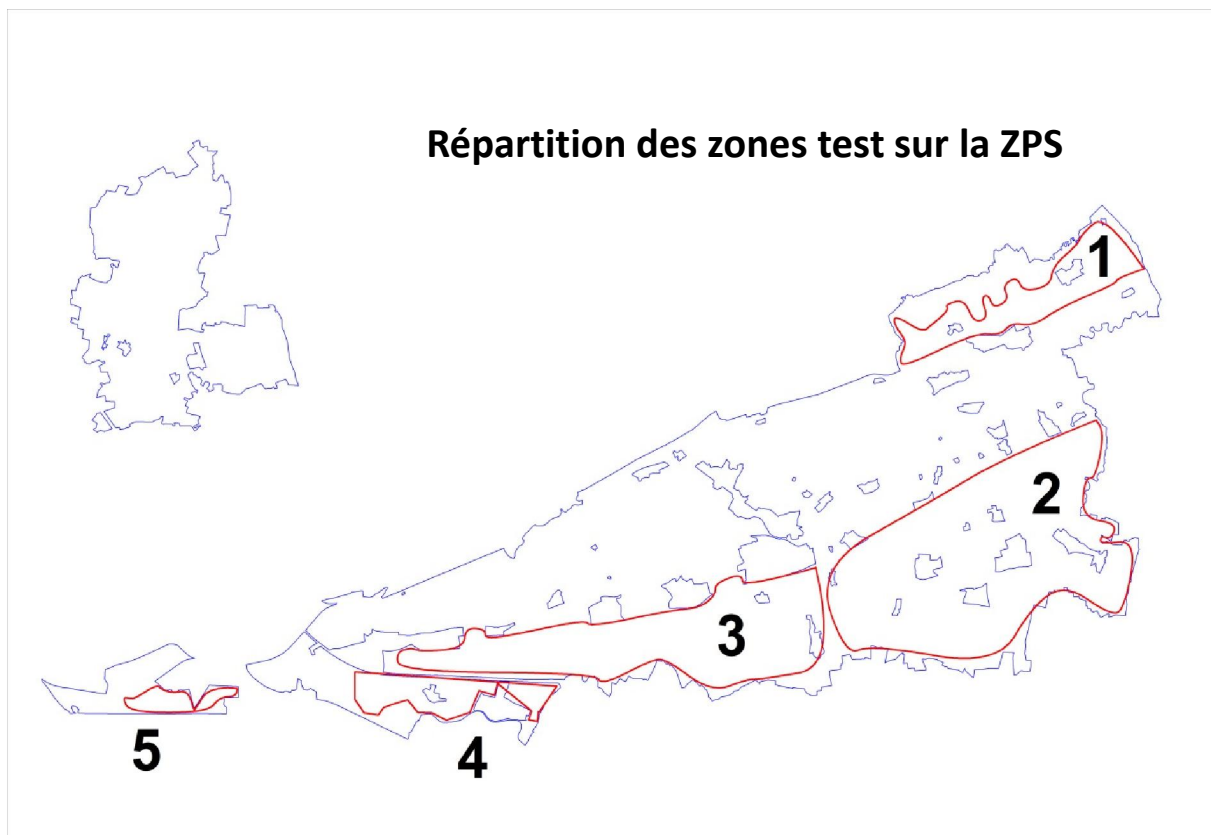
Rédaction : Aurélien BESNARD
Coordination : Jean-Marc SALLES

Commanditaire : DREAL PACA – Pôle Natura 2000

Juin 2010

1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Mise en œuvre du « Distance Sampling »



Zone test 1 : de Melz-sur-Seine à Gouaix / *Coteau nord-est*

Zone test 2 : de Fontaine-Fourches à Jaulnes / *Vallons et bosquets*

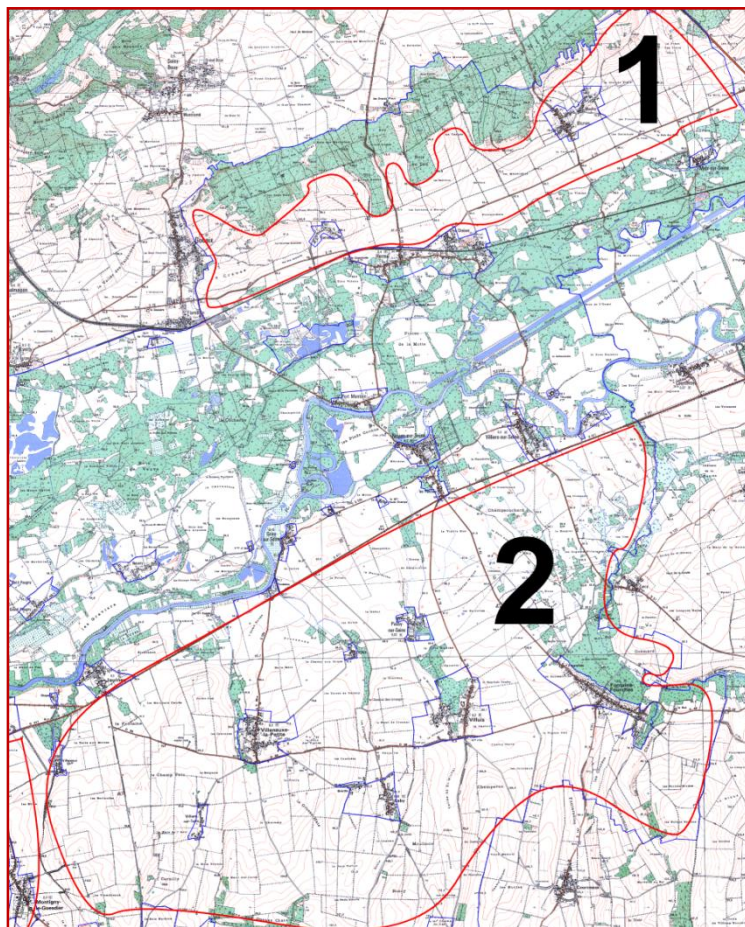
Zone test 3 : de Montigny-le-Guesdier à Marolles-sur-Seine / *Grandes cultures*

Zone test 4 : de Misy-sur-Yonne à Cannes-Ecluse / *Cultures et boisements*

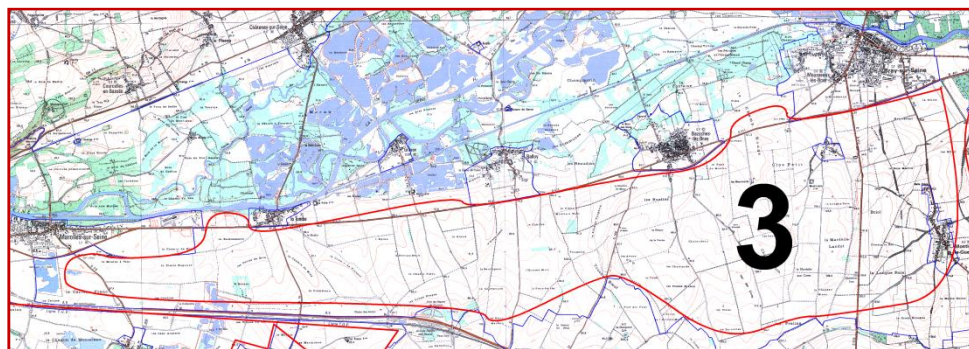
Zone test 5 : de Varennes-sur-Seine à La Grande Paroisse / *Cultures et carrières*

1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Cartographie des 5 zones test en milieux ouverts à vocation agricole



Zones prospectées en 2014 :
1, 2 et 5



- Zone test 1** : de Melz-sur-Seine à Gouaix / **Coteau nord-est**
Zone test 2 : de Fontaine-Fourches à Jaulnes / **Vallons et bosquets**
Zone test 3 : de Montigny-le-Guesdier à Marolles-sur-Seine / **Grandes cultures**
Zone test 4 : de Misy-sur-Yonne à Cannes-Ecluse / **Cultures et boisements**
Zone test 5 : de Varennes-sur-Seine à La Grande Paroisse / **Cultures et carrières**

1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Choix des zones test pour 2014

Compte tenu de la surface importante des milieux agricoles (60% du site), et du temps imparti pour l'ensemble du suivi scientifique, 3 zones sur cinq ont pu être prospectées.

Zone 1 : retenue car petite surface **peu prospectée**.

Zone 2 : retenue comme prioritaire pour 2014 car **très peu de données dans le DOCOB concernant les 3 espèces de Busards et l'Oedicnème criard**, alors qu'il s'agit d'un secteur très favorable.

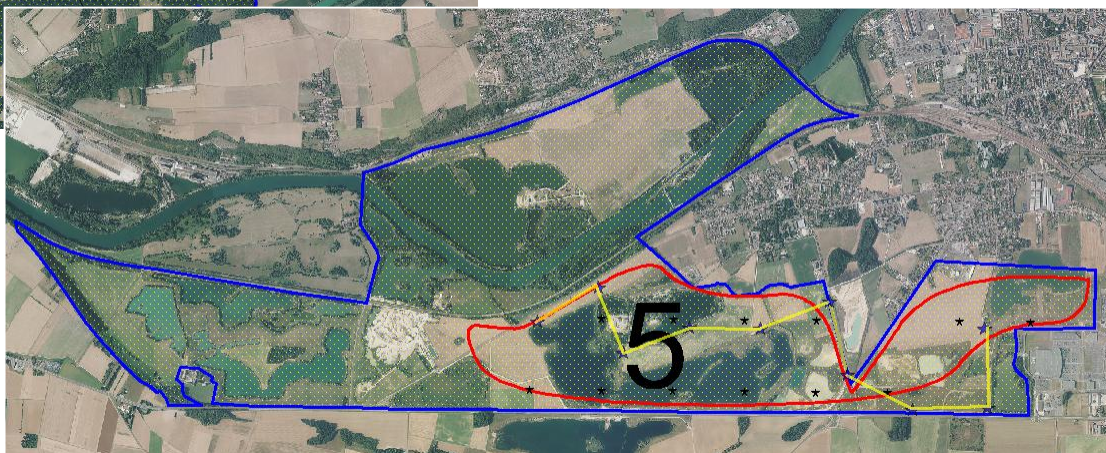
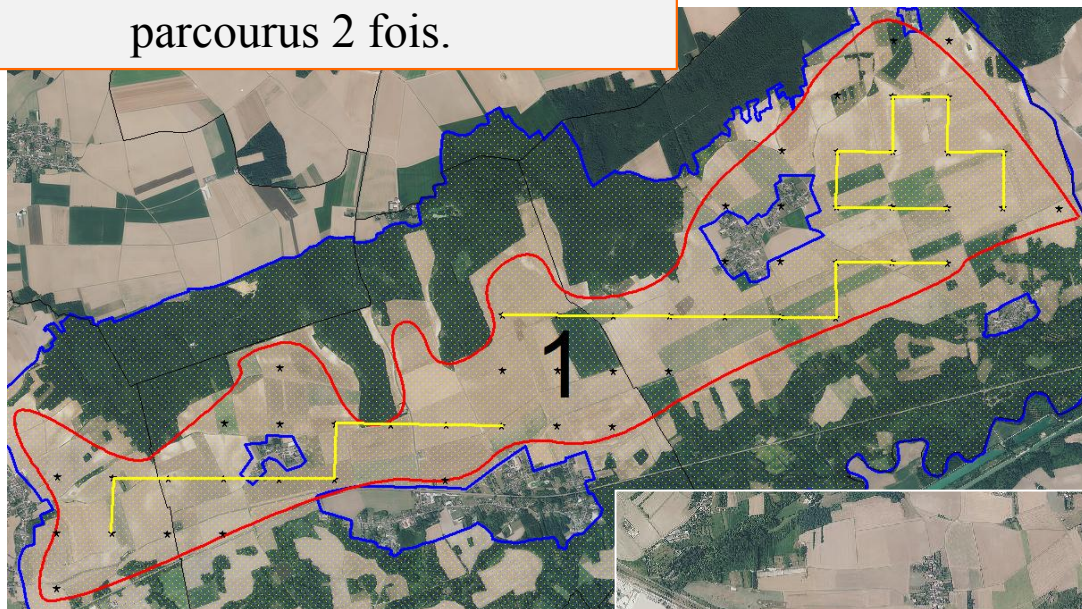
Zone 5 : retenue eu égard aux enjeux liés au **projet de barreau routier** (Varennes sur Seine).



1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Zones test 1 et 5 / 2014

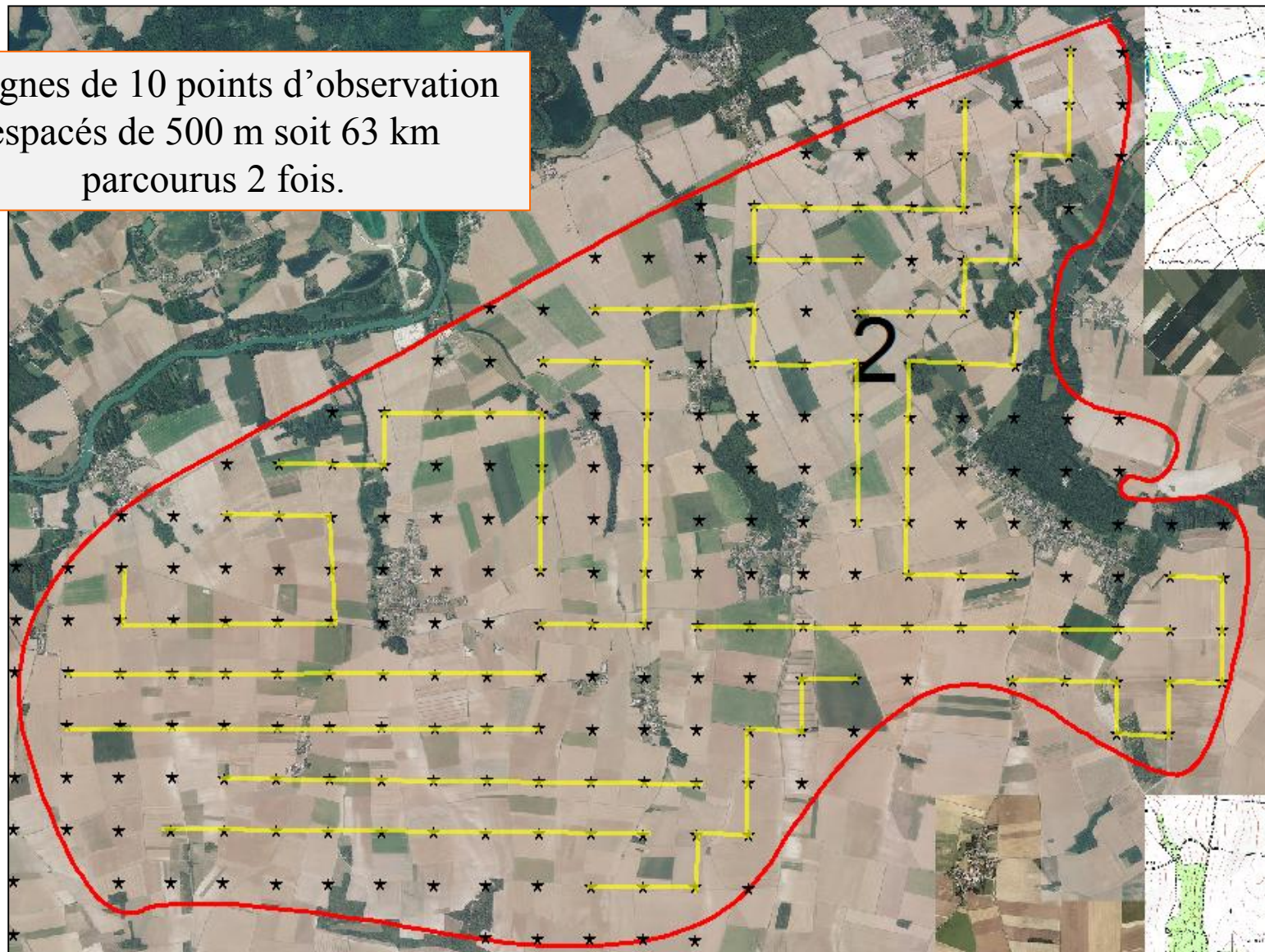
4 lignes de 10 points d'observation
espacés de 500 m soit 18 km
parcours 2 fois.



1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Zone test 2 / 2014

14 lignes de 10 points d'observation
espacés de 500 m soit 63 km
parcourus 2 fois.



1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Traitement des résultats

Les données « Distance Sampling » ont été traitées par le CNRS, pour interprétation via le logiciel dédié.

BUT : analyser les résultats issus de nos observations sur 170 points répartis sur les secteurs 1 et 2, et pour lesquels 2 passages de comptages ont été effectués.

Ce protocole permet d'utiliser des méthodes d'analyses relativement récentes qui ont l'avantage, en comparaison avec les Indices Ponctuels d'Abondance classiques, d'estimer la **détection des espèces** et donc leur **abondance réelle**.



1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Traitement des résultats

Rappel

Il s'agit de parcourir un ou des itinéraires définis (de distance connue) et de **noter les distances perpendiculaires séparant l'observateur de l'oiseau étudié lors d'une observation de 10 minutes à chaque point.**

*Plus les individus contactés sont proches de l'observateur,
plus la probabilité de les détecter est forte.*

La fonction décroissance de cette probabilité peut alors être modélisée et donner en retour une **estimation des effectifs réellement présents** sur le site, y compris ceux non détectés.

1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Traitement des résultats / Estimation des effectifs de busards

Les sessions du protocole ont permis l'observation d'un total de **20 busards cendrés**, **9 busards des roseaux** et **55 busards Saint-Martin** (figure ci-dessous).

		Busard cendré	Busard des roseaux	Busard St-Martin
Zone2	<i>Passage1</i>	15	5	27
	<i>Passage2</i>	5	2	26
Zone1	<i>Passage1</i>			1
	<i>Passage2</i>		2	1

Distance-Sampling

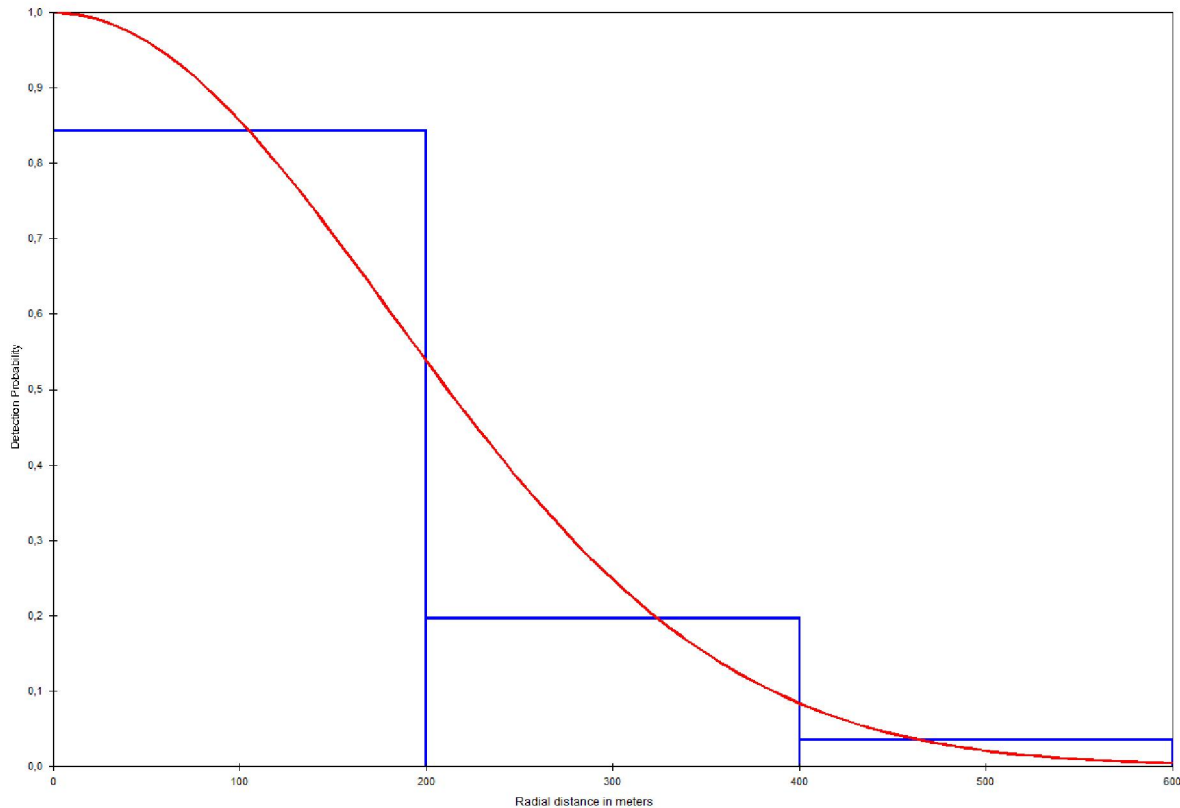
Les données ont été analysées à l'aide du logiciel Distance (v. 6.0).

Pour chaque individu contacté, les distances mesurées ont été représentées sous forme de classes.

3 classes de distances de détection ont été choisies par les statisticiens :

Classe 1 : 0 à 200 mètres - **Classe 2** : 200 à 400 mètres - **Classe 3** : Supérieure à 400 mètres.

Avec ce modèle, la courbe de probabilité de détection correspondant à nos données est la suivante :



Ce modèle donne les estimations suivantes pour les effectifs des zones test 1 & 2 :

Busard cendré : 21 individus [16-27] - Busard des roseaux : 10 [8-13] - Busard St-Martin : 59 [46-77]

Rappel : estimations des effectifs des zones test 1 & 2 :

Busard cendré : 21 individus [16-27] - Busard des roseaux : 10 [8-13] - Busard St-Martin : 59 [46-77]

En comparaison avec nos données brutes, ces estimations montrent que lors d'un comptage sur le terrain **environ 1 individu sur 2 dans la zone d'étude n'est pas détecté.**

En effet, moyenne de nos données brutes = environ 40 busards par passage saisonnier de comptage, alors que les effectifs estimés sont autour de 90 busards.

Compte tenu de la taille des oiseaux, des distances d'observation et de la visibilité (temps plus ou moins clair), **une probabilité de détection des individus proche de 50%** est assez cohérente.

Certains individus ont certainement été détectés lors des deux passages, la proportion est estimée à 25%, mais cette **variable est prise en compte par le logiciel.**

Conclusions formulées par le CNRS

Le protocole mis en place en 2014 sur les zones 1 et 2 pour les estimations d'effectifs de busards **est bien adapté** en termes de méthodologie sur le terrain **et fournit les résultats attendus** pour une telle étude en Distance Sampling.

Cette première expérimentation **conforte le choix de cette méthode** pour prospecter les Zones 4 & 5 de la ZPS.

D'autant que le **nombre plus important de données** permettra au final de **réduire l'intervalle de confiance** des effectifs estimés, et fournira une **estimation plus précise** des effectifs de busards dans les milieux de grands cultures de la ZPS.

1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Constats et perspectives / Distance Sampling

- Points et lignes définis** : bonne couverture permettant d'observer la totalité de chaque zone, et le suivi simultané partiel des Œdicnèmes (hors écoutes nocturnes).
- Utilisation systématique des chemins communaux et d'exploitation** : pas de pénétration dans les parcelles cultivées.
- Protocole chronophage** / 2 passages sur chaque ligne, 1 fin avril/début mai et 1 autre en juin, plus le contrôle de l'envol des jeunes en juillet (hors protocole) : d'où pas de temps disponible pour le suivi des autres espèces de la ZPS.
- Réalisation du protocole en 2015** pour les Busards : nécessité d'un complément budgétaire pour le traitement statistique des données.
- Fréquence de réalisation de ce protocole à définir** une fois les 5 zones prospectées : tous les 3 ans ?
- Contacts directs et réguliers avec les exploitants agricoles** : recueil d'informations (observations confirmées à + de 50%).



Busard Saint-Martin femelle : Zone 2, mai 2014



Busard cendré mâle : Zone 2, juin 2014

1-2-1 Méthodologies et résultats des suivis ZPS

Collaboration avec l'association locale Pie Verte Bio 77

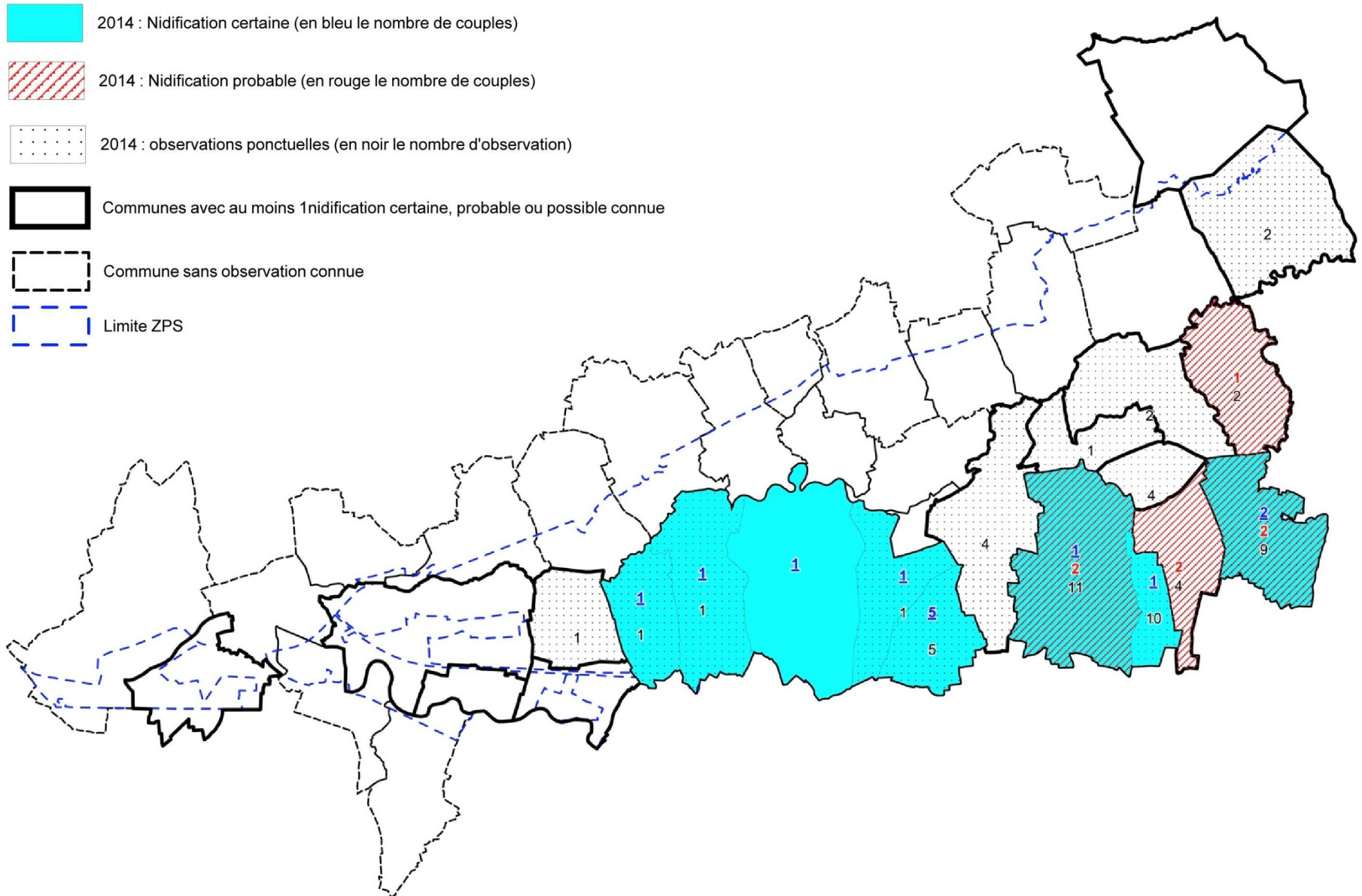
- Premiers échanges d'observations** de Busards et Œdicnèmes : mise à notre disposition des localisations des nids, du nombre d'œufs, de jeunes à l'envol, etc.
- Réflexion sur la complémentarité des protocoles** Distance Sampling et Pie Verte Bio 77 pour le suivi des Busards.
- Cette **association a développé une expertise** concernant la protection et le suivi des populations de Busards en Seine-et-Marne depuis une vingtaine d'années, et est basée à proximité du site.
- Accord de principe de l'association Pie Verte Bio 77 pour **développer l'échange de données**, toutes espèces confondues, et participer selon les moyens à venir, aux suivis scientifiques de la ZPS.

Nous remercions Joël Savry, Président de l'association, pour sa disponibilité et la richesse de nos échanges.



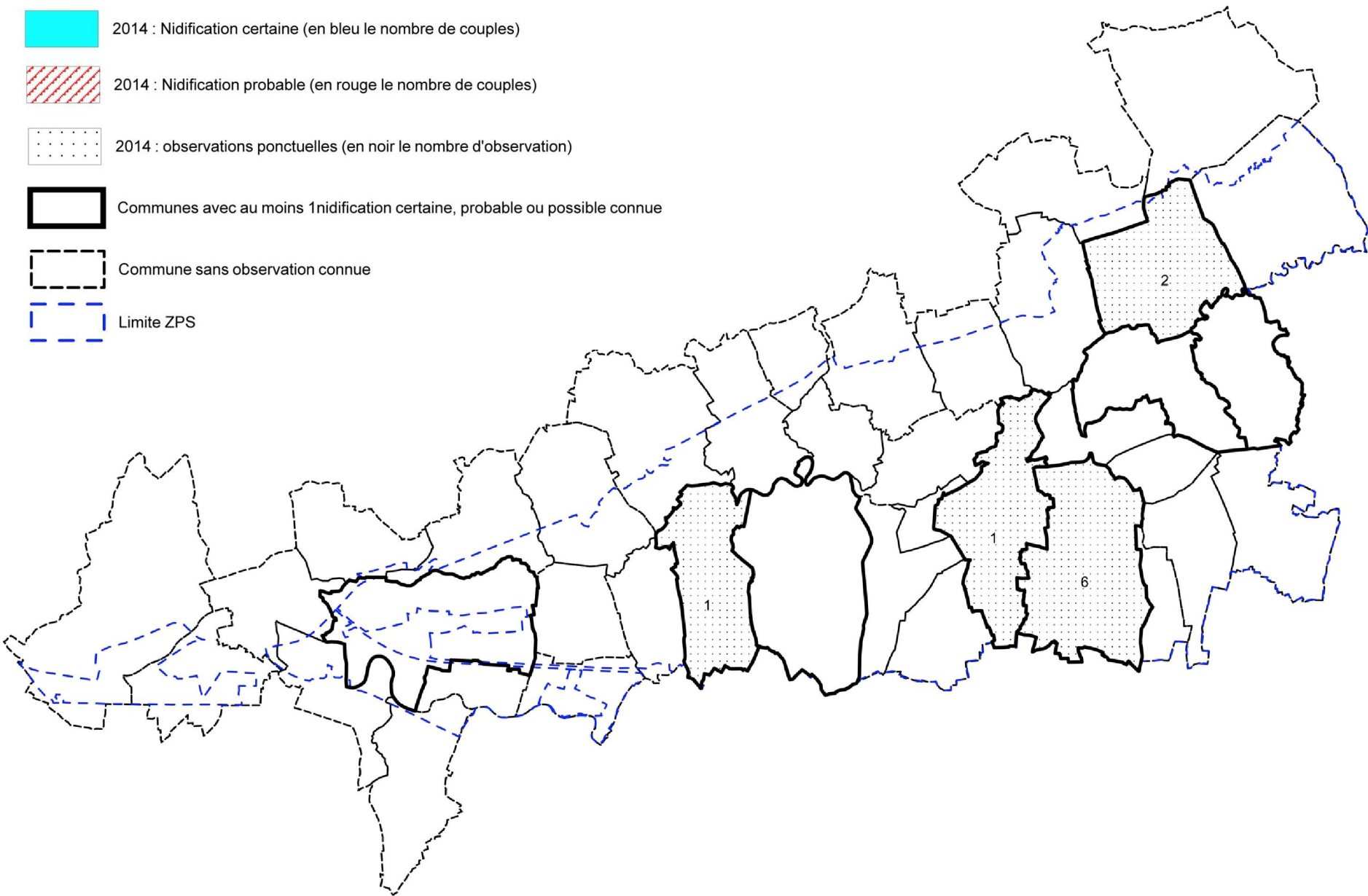
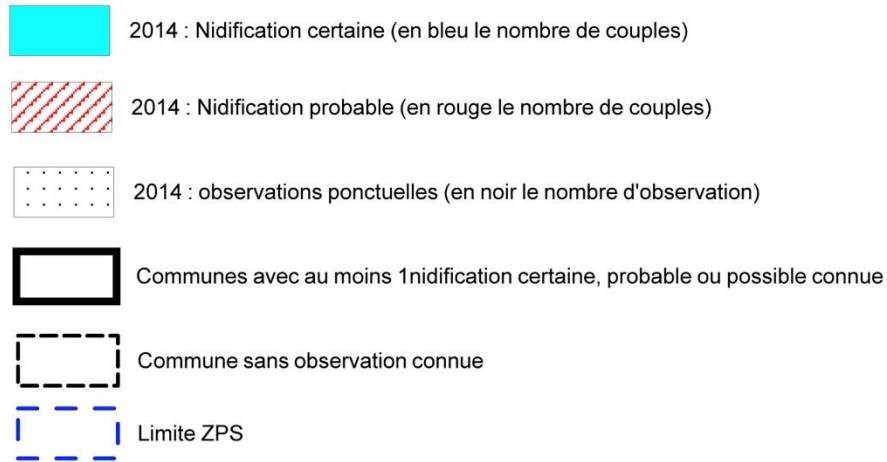
1.2.1 Méthodologies et résultats des suivis ZPS

Répartition Busard Saint-Martin / Communes



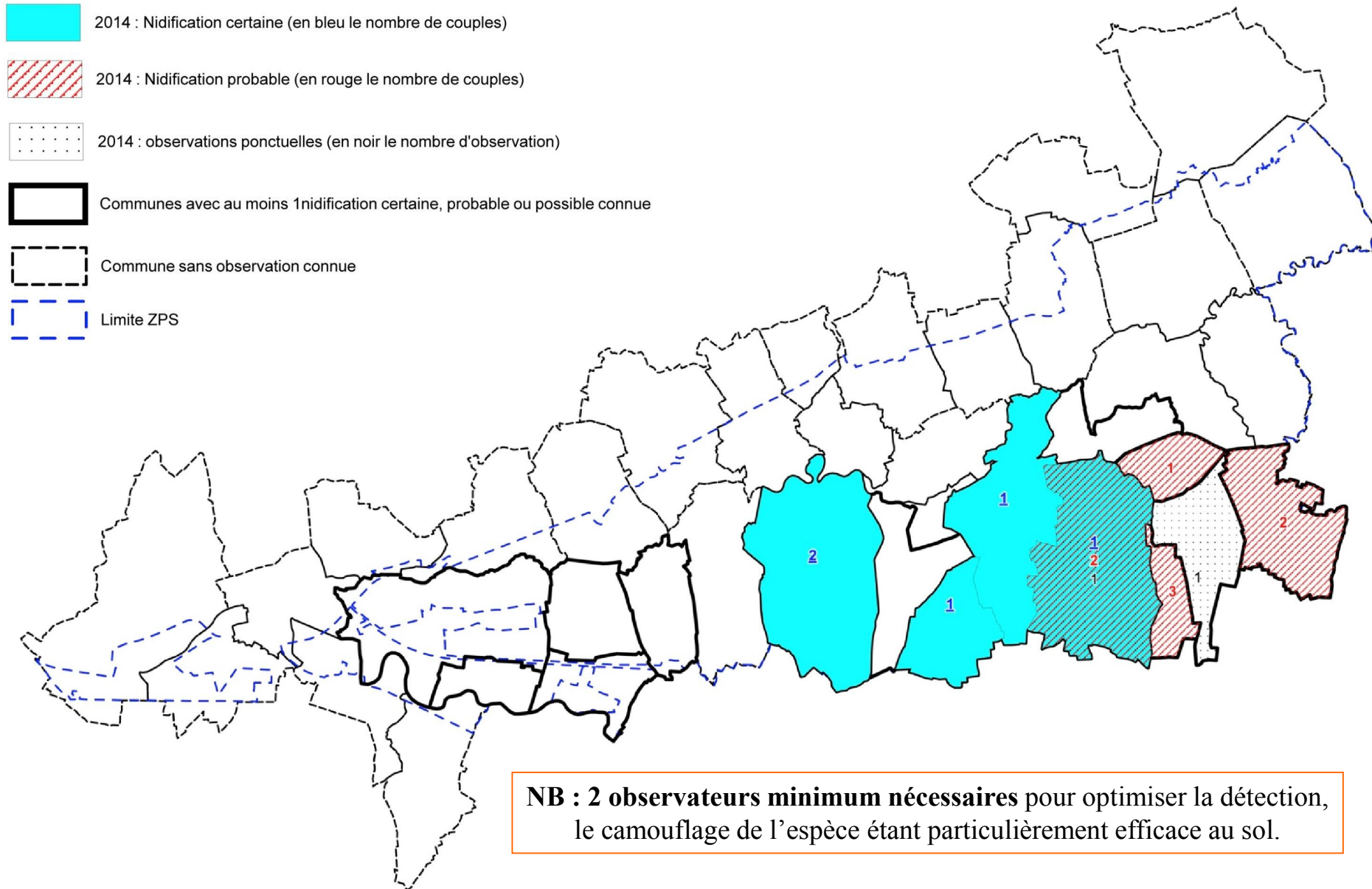
1.2.1 Méthodologies et résultats des suivis ZPS

Répartition Busard des roseaux/ Communes



1.2.1 Méthodologies et résultats des suivis ZPS

Répartition Oedicnème criard/ Communes





1.2.1 Méthodologies et résultats des suivis ZPS

Récapitulatif des données 2014 par espèce



	NICHEUR CERTAIN (Nombre de couples)	NICHEUR PROBABLE (Nombre de couples)	OBS. PONCTUELLES (Individus)
BUSARD SAINT-MARTIN	13	7	56
BUSARD CENDRÉ	5	4	10
BUSARD DES ROSEAUX	-	-	10
OEDICNÈME CRIARD	5	8	2
	Les nicheurs probables ne sont pas totalisés avec les nicheurs certains, afin de ne pas compter deux fois les mêmes couples.		

Busards : observations effectuées dans le cadre du protocole busards, et des informations recueillies auprès de Pie Verte Bio 77 en matière de couples nicheurs certains.

Œdicnème criard : observations recueillies pendant le déroulement du protocole busards et au cours des écoutes nocturnes, ajoutées aux informations fournies par Pie Verte Bio 77.

-Les données pour cette 1^{ère} année expérimentale pour le Distance Sampling (configuration géographique et espèces) témoignent d'une population importante de busards et d'œdicnèmes, et de la **présence avérée des 4 espèces**.

-Rappelons que d'après le DOCOB, les busards et œdicnèmes étaient quasi-absents de ces zones.

-La mise en place du protocole Distance Sampling pour les Zones 3 et 4 devrait à minima confirmer, en 2015, les données du DOCOB.

1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Suivi des autres espèces (dont Busards hors zones test)

Malgré le choix du suivi exclusif des 4 espèces présentées plus haut, nos multiples déplacements sur le site nous ont permis un certain nombre d'observations directes d'espèces « Natura 2000 », complétées par les échanges avec nos collègues de l'AGRENABA et de Pie Verte Bio 77.

Le tableau ci-dessous présente ces espèces, et précise s'il s'agissait d'oiseaux migrateurs, hivernants ou nicheurs, ainsi que la commune concernée.



<i>Espèces ZPS 1112002</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Période</i>	<i>Statut</i>	<i>Communes</i>
Aigrette garzette	4	Janvier	Hivernant	Bazoches-lès-Bray
	4 couples	Printemps	Nicheur	Marolles
Grande aigrette	2	Janvier	Hivernant	Grisy-sur-Seine
	1			Balloy
Bihoreau gris	1	Décembre	Hivernant	Bazoches-les-Bray
	1	Février	Hivernant	Varennes-sur-Seine
	4 couples	Printemps	Nicheur	Marolles-sur-Seine
Blongios nain	2 couples	Juin	Nicheur	Marolles-sur-Seine
	1 couple	Juillet		Balloy
	1 couple	Juin		Gravon
Butor étoilé	2	Janvier	Hivernant	Balloy

1-2-1 Méthodologies de suivis et résultats ZPS

Suivi des autres espèces (dont Busards hors zones test)

Espèces ZPS 1112002	Effectifs	Période	Statut	Communes
Sterne naine	3 couples	Printemps	Nicheur	Marolles-sur-Seine
Sterne pierregarin	38 couples	Printemps	Nicheur	Marolles-sur-Seine Jaulnes
Mouette mélanocéphale	225 couples	Printemps	Nicheur	Marolles-sur-Seine Bazoches-les-Bray Balloy
Echasse blanche	2 couples	Printemps	Nicheur	Jaulnes
Harle piette	2 couples	Janvier	Hivernant	Grisy-sur-Seine
Busard Saint-Martin	3	Janvier et février	Hivernant	Grisy-sur-Seine, Egigny, Bazoches
Balbusard pêcheur	1 1	Octobre Mars	Migrateur Migrateur	Gravon Coteau de Tréchy
Milan noir	1 1	Mars Juin	Migrateur Nicheur	Coteau de Tréchy La Tombe
Hibou des marais	17	Février 2015	Hivernant	Jaulnes
Martin- pêcheur	1 1 1 couple 1 couple	Janvier Février Printemps Printemps	Hivernant Hivernant Nicheur Nicheur	Grisy-sur-Seine Egigny Balloy Villiers-sur-Seine
Pie-grièche écorcheur	2 couples 2	Printemps	Nicheur	Gouaix, Egigny, Balloy
Gorgebleue à miroir	5 mâles chanteurs	Printemps	Nicheur	Egigny, Mouy, Bazoches-les-Bray

Malgré le temps de suivi exclusivement consacré à 4 des 7 espèces prioritaires, **16 autres espèces déterminantes** du site Natura 2000 ont pu être observées :

- 11 nicheuses, dont 2 prioritaires (Blongios nain et Sterne naine)
- 5 hivernantes
- 1 migratrice

NB : les espèces nicheuses notées aussi comme migratrices ou hivernantes ne sont comptées ci-dessus que parmi les nicheuses.



1-2-2 Méthodologies de suivis et résultats ZSC

Inventaires ponctuels

- **Amphibiens:**

Validation d'une nouvelle espèce d'intérêt communautaire: le Triton crêté (*Triturus cristatus*).

- **Chiroptères:**

Participation au week-end d'amélioration des connaissances sur les chiroptères.

Suivis annuels

- **STELI (Suivi Temporel des Libellules):**

Suivi d'un site sur Noyen-sur-Seine

3 passages

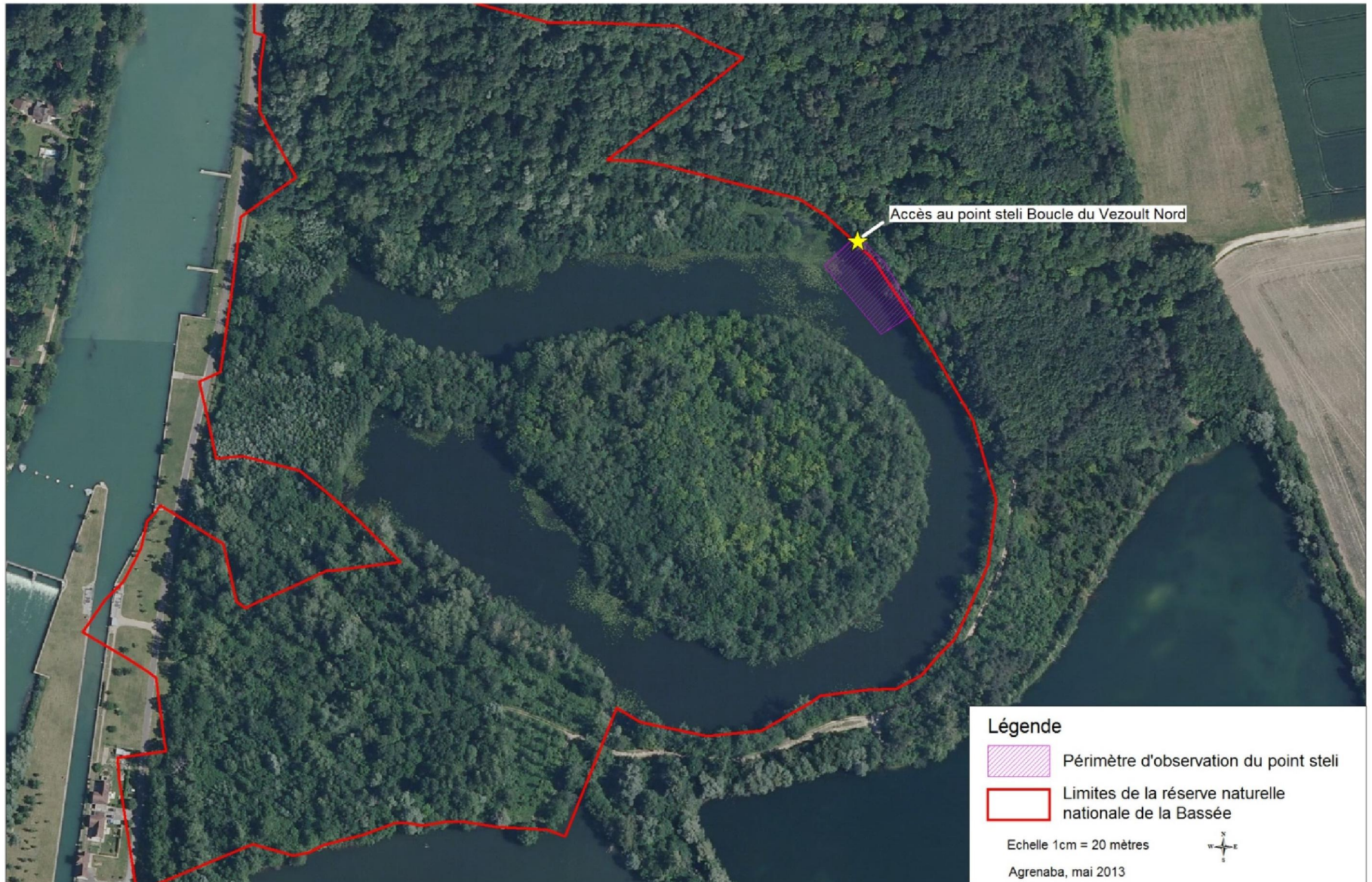
Identifications des imagos et exuvies.



1-2-2 Méthodologies de suivis et résultats ZSC

Carte N°2 :

Localisation du site "Boucle du Vezoult Nord" choisit pour le suivi steli dans la réserve naturelle nationale de la Bassée



1-2-2 Méthodologies de suivis et résultats ZSC

Suivi des habitats forestiers d'intérêt communautaire

Objectif : Evaluer l'état de conservation des habitats.

-Forêt mixte riveraine des grands fleuves – 91F0

-Forêt alluviale – 91E0*

942 ha identifiés sur le site

Suivi réalisé sur la partie avale du site (17 entités)

214 ha 91F0

45 ha 91E0*



259 ha

Protocole réalisé avec l'aide du CBNBP (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien).

Suivi des habitats forestiers d'intérêt communautaire

Paramètre	Critère	indicateur	Données à renseigner
Structure et fonctionnalité de l'habitat	Composition floristique	Espèces caractéristiques boisements anciens	Nombre d'espèces
	Intégrité de la composition dendrologique	Proportion d'essences non typiques (allochtones)	% de recouvrement
		Proportion d'essences typiques boisements matures	% de recouvrement en strate arborée
		Diversité spécifique du couvert arboré	% de recouvrement de chaque essence (hormis allochtones)
	Très gros arbres vivants	Quantité de très gros bois vivant (TGB) d'au moins 50 cm de diamètre	Nombre de très gros bois
	Bois mort	Quantité d'arbres morts sur pied ou au sol d'au moins 35 cm de diamètre	Nombre de bois morts
	Dynamique de renouvellement	Problème de régénération	% de recouvrement de la régénération
Atteintes diffuses	Impact des grands ongulés	Dégâts sur la placette	% de recouvrement
	Perturbations anthropiques	Dégâts sur la placette	% de recouvrement

Suivi des habitats forestiers d'intérêt communautaire

Réalisation de 24 placettes phytosociologiques (20 m de rayon)



Temps de réalisation: 4 jours

1-2-2 Méthodologies de suivis et résultats ZSC

Premiers résultats et analyses

Problèmes rencontrés:

L'identification des secteurs à forêt alluviale (91E0*) souvent erronée.

Protocole pas adapté à des surfaces linéaires



Seul l'habitat forêt mixte riveraine des grands fleuves (91F0) sera suivi et analysé

Boisements très jeunes dont les seuls gros bois sont des peupliers.

Etat de conservation altéré voire dégradé.



1-3 Information, Communication, Sensibilisation

1-3-1 ZPS et ZSC

- Rédaction et mise en ligne sur le site « seine-et-marne.n2000.fr » des **fiches de synthèse des Documents d'Objectifs (DOCOB)** des deux sites (ZPS et ZSC), ainsi que du compte rendu du COmité de PILotage (COFIL) de lancement.
- Une réunion d'**information des propriétaires forestiers** à **Everly**, suivie d'un envoi du document projeté aux propriétaires l'ayant demandé du fait de leur absence à cette réunion.
- Une réunion d'**information des exploitants agricoles**, pour la **partie Est** de la ZPS et les secteurs concernés de la ZSC, à **Grisy-sur-Seine**.
- Participation aux **journées techniques Natura 2000** de la **DRIEE Ile-de-France** et de la **DDT 77**.

1-3-2 ZPS

- Une réunion d'**information des exploitants agricoles** à **Vimpelles** pour la **partie Ouest**.
- Un **courrier d'information** concernant le passage de Mrs Mahuzier et Bergemer sur les territoires des zones test du suivi scientifique des Busards et Oedicnème, destiné aux responsables de chasse.
- Un **article sur l'Oedicnème criard** publié dans le bulletin cynégétique trimestriel de Seine-et-Marne.
- 1^{ère} réunion de **présentation du dispositif Natura 2000** au directeur du **CDDP** (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) de Seine-et-Marne / projet de mise au point d'une **formation destinée aux enseignants** (primaire et collège).

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-1 ZPS

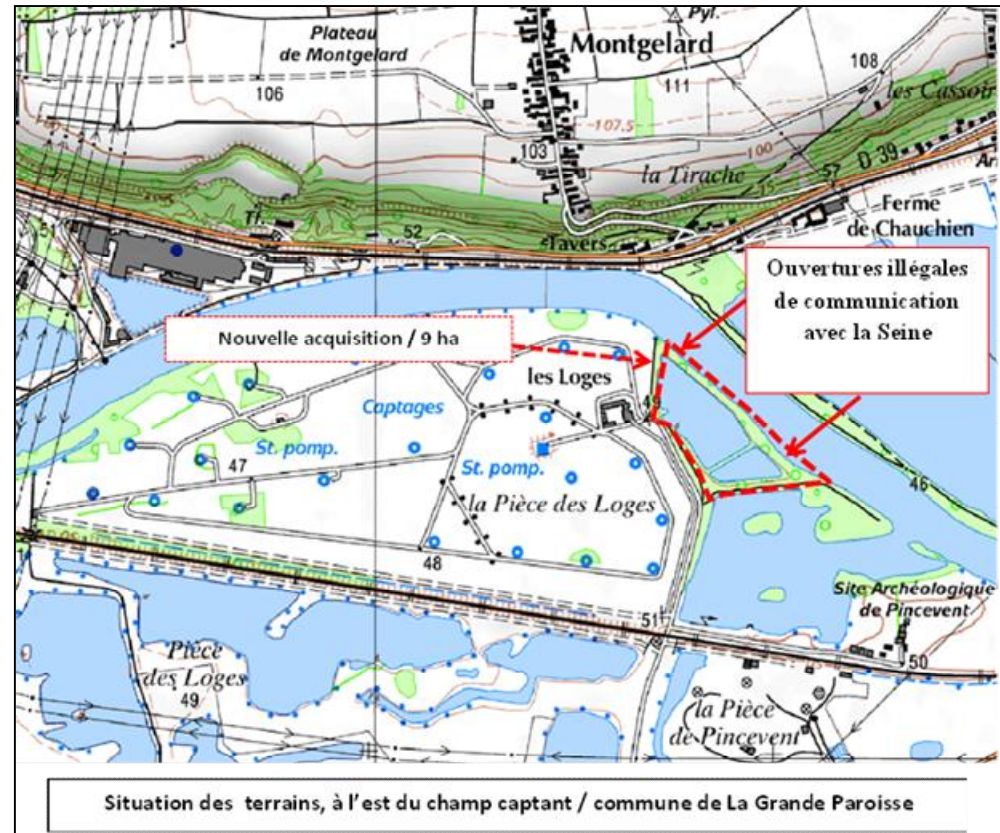
Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

-Eau de Paris / La Grande Paroisse:

Eau de Paris a fait récemment l'acquisition de terrains supplémentaires dans le périmètre de protection rapprochée du champ captant des Vals de Seine, pour environ 9 hectares.

Ceci afin d'assurer la protection sanitaire des captages en refermant les berges de la Seine ouvertes illégalement par l'ancien propriétaire. Eau de Paris étudie donc la question de remise en état des berges pour supprimer les communications darse/Seine, et nous a sollicité pour présenter la démarche EIN (Evaluation d'Incidence Natura 2000), et avoir un avis quant aux aménagements à réaliser pour valoriser le site. A ce jour, le site ne présente pas de milieu particulièrement favorable à l'avifaune « Natura 2000 ».

A l'issue de cette journée, il a été convenu qu'Eau de Paris nous recontactera dès que son dossier de projet de travaux sera rédigé, afin d'avoir un avis quant au dossier EIN.



1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-1 ZPS

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

-Propriétaire forestier / Jaulnes:

Suite au courrier d'invitation à la réunion d'information pour les propriétaires forestiers, une propriétaire nous a appelés pour savoir quelles étaient ses obligations par rapport à Natura 2000, concernant la vente prévue de plusieurs parcelles de peupleraie.

Il s'agissait d'un héritage récent.

La partie concernée était située hors périmètre Natura 2000, nous l'avons informée, après vérifications, qu'aucune contrainte particulière, liée à Natura 2000, n'existait dans son cas.

-Propriétaire / Balloy:

Un projet de carrière a été évoqué dans le cadre du futur PLU de la commune de Balloy.

Un propriétaire nous a contacté afin de savoir comment faire en sorte qu'étant en site Natura 2000, il ne soit pas fait n'importe quoi au niveau des aménagements liés à l'exploitation des matériaux alluvionnaires, en particulier pour l'installation des bandes transporteuses.

Nous lui avons répondu qu'une EIN doit être obligatoirement réalisée, et que nous devons normalement être consultés pour avis sur cette évaluation.

Nous lui avons précisé qu'une attention particulière doit être portée sur le fait *qu'en aucun cas le chapitre « Incidence Natura 2000 » du volet environnement d'un PLU ne peut se substituer à un dossier EIN joint au PLU.*

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-1 ZPS

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

-Communauté de Communes Bassée-Montois / Circuits équestre et canoë :

Dans le cadre de son projet touristique de création de parcours équestre et canoë, la CC nous a contacté pour savoir si l'étude d'incidence (EIN) réalisée par un cabinet d'étude en 2013 pour le parcours canoë pouvait être soumise en l'état, et s'il était nécessaire de réaliser une étude pour le parcours équestre.

Réponses faites :

-Parcours équestre = pas d'EIN nécessaire, puisqu'il s'agit de **baliser un parcours constitué de chemins déjà existants**, que l'élagage ne concerne que les quelques branches basses gênantes pour le passage des cavaliers, et n'est pas situé en zone « espace boisé à protéger à conserver ou à créer » (EBC). Il est tout de même recommandé de ne pas élaguer pendant la période de nidification des oiseaux, soit entre le 15 avril et le 15 août.

-Parcours canoë = après lecture du **dossier EIN**, et transmission pour avis à l'AGRENABA/ZSC, un certain nombre **d'erreurs et omissions ont été relevées, pour les 2 sites Natura 2000**. Nous avons donc rencontré Anne-Cécile Bailly à la CC afin d'apporter les corrections nécessaires concernant les 2 sites (ZPS et ZSC), sans refaire l'EIN puisque ce travail n'est pas dans nos attributions (ZPS et ZSC).

Cependant, l'EIN restait tout de même assez succincte et très « brouillon », et le service instructeur a effectivement demandé des compléments. Dans un tel cas, le bureau d'étude ayant rédigé l'EIN, devrait être sollicité pour réaliser ce travail sans coût supplémentaire.

Nous conseillons aux porteurs de projets de toujours intégrer une clause contractuelle dans leur cahier des charges prévoyant ce dernier point.

Nous avons précisé que même si les travaux d'aménagement prévus sont très légers, il faudra éviter la même période (nidification) que pour le parcours équestre.

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-1 ZPS

EIN : CCMSL et CC2F

Projet de randonnée pédestre / plus de 300 participants

Nous avons été sollicités par les 2 porteurs de projet qui souhaitaient savoir s'ils devaient réaliser une EIN, et si oui, quelles étaient les espèces concernées.

-Réponse positive pour l'EIN : + de 300 participants à 1 manifestation sportive = formulaire simplifié à remplir.

-Rendez vous sur place avec les 2 CC, pour faire le parcours à pied dans le secteur inclus dans la ZPS.

Résultats : 6 espèces concernées / voir tableau ci-contre, carte et tableau d'incidences suivant (extrait du formulaire renseigné après visite de terrain).

GROUPE D'ESPÈCE	Nom de l'espèce d'intérêt communautaire	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	X Secteur 1	Nidification potentielle dans la haie, avec prairies d'alimentation de part et d'autre du chemin d'accès au chemin de halage.
	Œdicnème criard	X Secteurs 1 et 3	Nidification potentielle dans les prairies et parcelles en culture.
	Busard Saint-Martin	X Secteur 3	Nidification potentielle dans les parcelles en culture.
	Busard cendré	X Secteur 3	Nidification potentielle dans les parcelles en culture.
	Busard des roseaux	X Secteur 3	Nidification potentielle dans les parcelles en culture.
	Gorgebleue à miroir	X Secteur 2	Nidification potentielle dans la phragmitaie sous la ligne à haute tension.

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-1 ZPS

EIN : CCMSL et CC2F

Extraits du formulaire
simplifié d'EIN

2- Incidences potentielles sur les espèces animales et végétales (fonctions vitales : reproduction, repos, alimentation)

Espèce	Usage	Incidences potentielles	Période concernée	Remarques
Pie-grièche écorcheur	Passages de randonneurs	Dérangement	Période de reproduction : parades et nidification	Le retour de migration de l'espèce n'a lieu dans la Bassée qu'à partir de début mai : pas d'incidences.
Cedricriade				Début de période de nidification : pas d'incidences si les randonneurs se cantonnent au circuit balisé, l'espèce pouvant nicher en bordure des chemins sur les parcelles non cultivées et rases.
Busard Saint-Martin				Périodes de parades nuptiales au dessus des cultures et début de nidification : risque de dérangement faible , les randonneurs n'étant pas censés traverser les cultures.
Busard cendré				
Busard des roseaux				
Gorgebleue à miroir				Période de nidification de l'espèce. Le secteur concerné est un milieu particulièrement favorable, constitué d'une phragmitaie associée à une saulaie pionnière : une pénétration sur la parcelle pourrait provoquer l'échec de la première nichée.

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-1 ZPS

EIN : CCMSL et CC2F

Extraits du formulaire simplifié d'EIN

2- Incidences potentielles sur les espèces animales et végétales (fonctions vitales : reproduction, repos, alimentation)

-Destruction ou détérioration/dégradation d'habitat naturel ou d'habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Néant.

-Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Néant

-Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation ...) :

Réversible

Irréversible

-Edicnème criard : la randonnée étant ponctuelle (26 avril 2015 uniquement), et en sens unique, les parcelles les plus à risque situées de part et d'autre du chemin bordé par la haie (secteur 1) devront être surveillées grâce à la présence constante durant la manifestation d'un organisateur pour éviter le piétinement par les randonneurs.

-3 espèces de Busards : ces espèces nichent très rarement en bordure des chemins. De plus, la seule partie du tracé qui traverse les cultures est la route d'accès public à la base de loisirs, régulièrement fréquentée. Cette situation contraint, de fait, ces espèces à nicher au milieu des cultures, plutôt qu'en bordure de voirie.

-Gorgebleue à miroir : Il est impératif d'empêcher l'accès des randonneurs à cette parcelle, sous quelque prétexte que ce soit.

Pour ce faire, une triple rubalise sera posée pour fermer l'accès actuel : à 0,40m, 0,70m et 1m de haut afin de dissuader toute pénétration.

-Avant le départ chaque randonneur sera informé par l'organisateur de la nécessité absolue de ne pas sortir du parcours pour éviter tout dérangement des espèces.

-Effets cumulés avec mes autres projets antérieurement déclarés (ou autres projets déjà présents ou en cours) :

Non Oui

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-1 ZPS

Grands projets

-Seine à grand gabarit: participation aux réunions et groupes de travail.

-Casier pilote: participation aux comités de pilotage et ateliers.

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-2 ZSC

Assistance à l'application des EIN (Evaluation des Incidences Natura 2000)

- Projet A2C Projet de canalisation sous la bande transporteuse, apport de fines.
- Projet canoë Communauté de communes Bassée Montois.

Suivi du dossier PLU de la commune de Gouaix.

1-5 Gestion administrative

1-5-1 ZPS

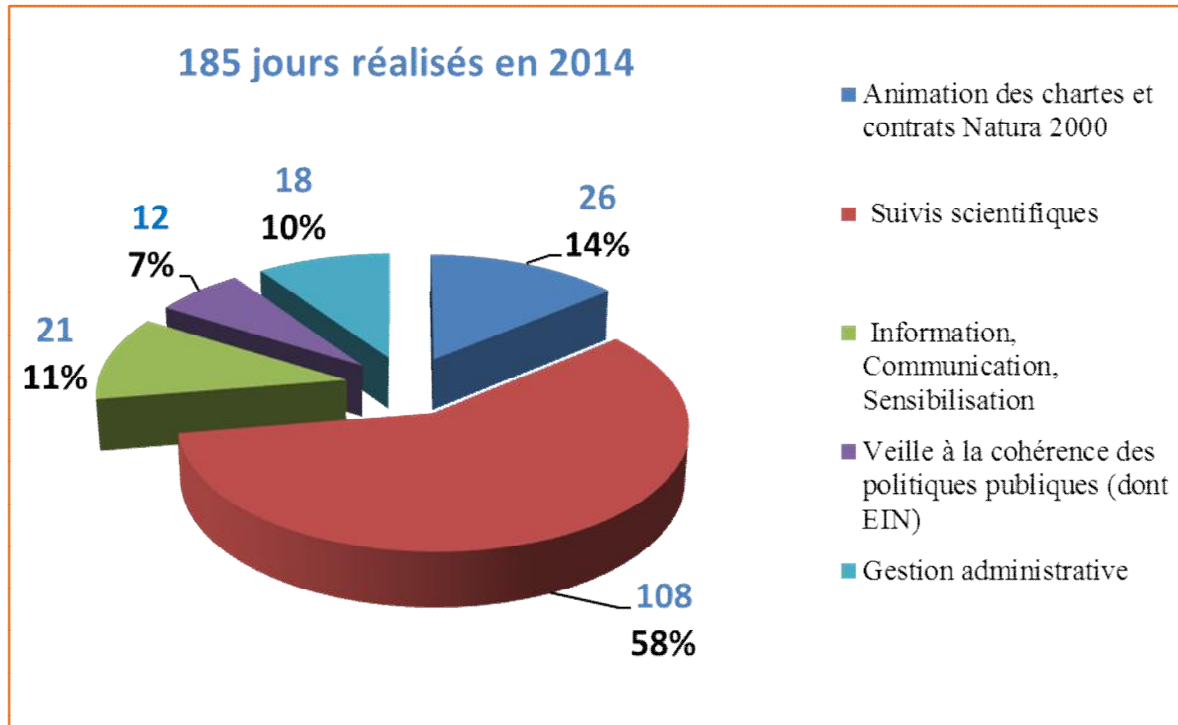
-Réunion de cadrage et de suivi / Communauté de Communes, DDT 77, AGRENABA, FDC 77, Ornithologues.

-Coordination et bilans intermédiaires.

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités.

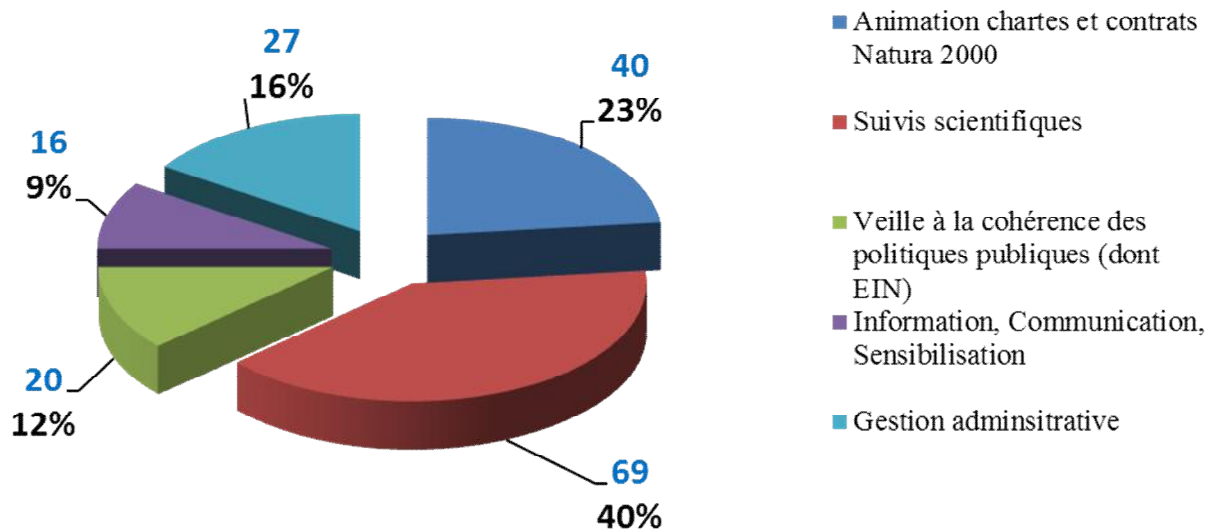
-Préparation et animation du COPIL.



1-5 Gestion administrative

1-5-2 ZSC

172 Jours réalisés en 2014



2 Orientations 2015 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats/chartes

2-1-1 ZPS

Contrats Natura 2000

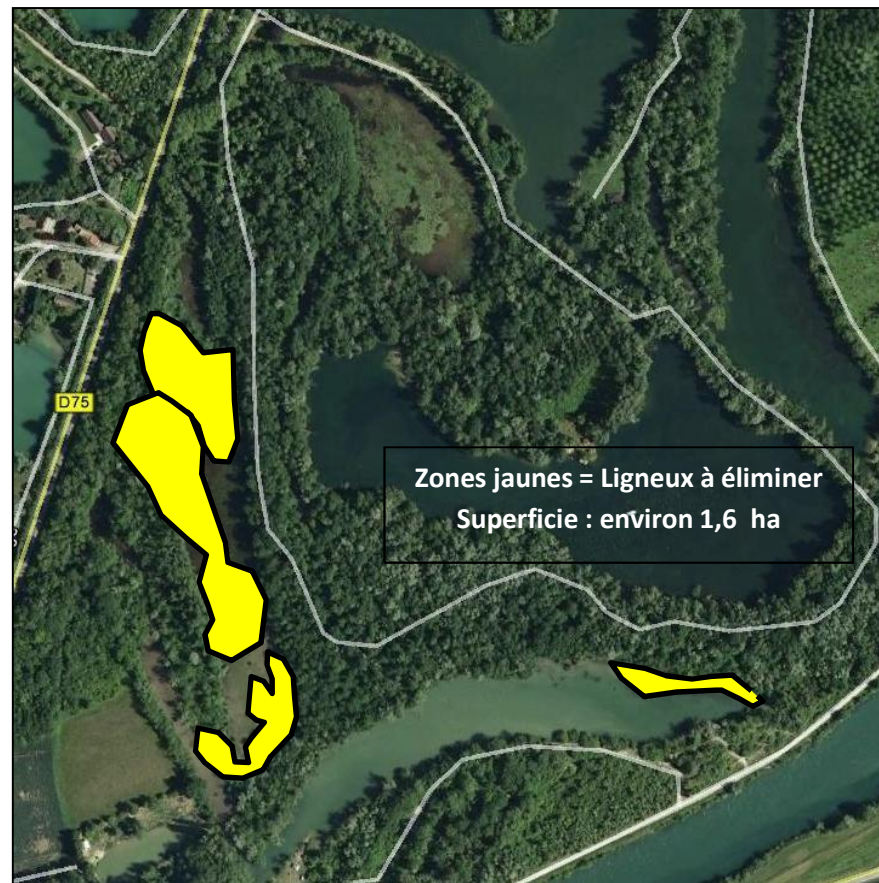
1- Suite à la conférence de Provins fin 2013, un rendez-vous sur la propriété du Domaine de la Belle Epine (commune de La Tombe) a eu lieu avec son propriétaire à sa demande.

Un contrat, correspondant à la mesure A32301P

« **Chantier lourd de restauration de milieux ouverts** » définie dans le DOCOB, est en préparation.

Il permettra d'éliminer les ligneux (arbres, arbustes...) installés dans les roselières de deux bras morts de la Seine (hauts fonds), afin de stopper leur régression et de permettre leur développement.

Cette mesure a pour objectif de **favoriser la nidification et/ou l'alimentation d'espèces d'oiseaux nicheurs** du site telles que : **Busard des roseaux, Butor étoilé, Bihoreau gris, Gorgebleue à miroir, Râle des genêts.**



2-1 Animation des contrats/chartes

2-1-1 ZPS

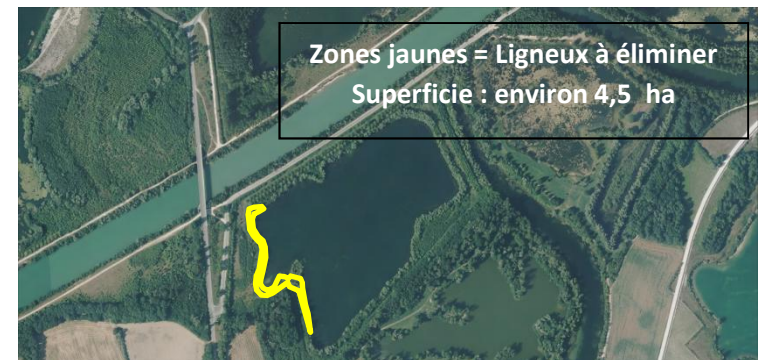
Contrats Natura 2000

2- Suite à une rencontre sur le terrain, un rendez-vous sur les propriétés du Domaine de Roselle et de l'Etang des Lignières (commune de Balloy), a eu lieu avec son propriétaire à sa demande.

Son objectif est de **conserver et améliorer les habitats favorables à une diversité avifaunistique pérenne, dont les roselières.**

Espèces fréquentant déjà ce site et observées en 2013 et 2014 : **Butor étoilé, Aigrette garzette, Gorgebleue à miroir, Martin pêcheur, Mouette mélanocéphale, Sterne pierregarin, Milan noir, Busard Saint-Martin, Pie-grièche écorcheur, Balbuzard pêcheur.**

Un contrat correspondant à la mesure A32301P « **Chantier lourd de restauration de milieux ouverts** » définie dans le DOCOB est en préparation, avec le même objectif que pour le domaine de la Belle Epine.



2-1 Animation des contrats/chartes

2-1-1 ZPS

MAEc (Mesures Agro Environnementales climatiques) « Natura 2000 »

-Aide auprès des exploitants rencontrés en 2014 et début 2015 pour le choix des parcelles, la définition des surfaces et le choix des mesures à engager avant le 15 mai 2015 (Déclarations PAC).

Principale mesure pressentie suite aux visites et diagnostics de terrain et favorable à l'Oedicnème criard :
« **Création et entretien d'un couvert faunistique et floristique** »

MAEc ciblées			
Mesure	Référence	Enjeu concerné	Objectif
Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique	<i>IF BASS AU1</i>	Enjeu fort Busard cendré, Busard Saint-Martin, Oedicnème criard, Busard des roseaux	Objectif n° 1 : Maintenir voire améliorer les capacités d'accueil des espaces agricoles cultivés pour l'avifaune
Amélioration des couverts en gel	<i>IF BASS GE1</i>		
Création et entretien d'un couvert herbacé avec absence de fertilisation minérale et organique et retard de fauche au 31 juillet	<i>IF BASS HE2</i>		
Création et entretien d'un maillage de zone de régulation écologique	<i>IF BASS ZR1</i>		

Plan Végétal Environnement « Natura 2000 »

-Aide au montage des dossiers auprès de deux exploitants rencontrés en 2013 et 2014, et souhaitant planter des haies (Melz-sur-Seine et Fontaine-Fourches).

2-1 Animation des contrats /Chartes

2-1-2 ZSC

Objectifs:

- Préserver les secteurs de forêt à forte valeur**
(contrat forestier îlot de sénescence).
- Restaurer les secteurs à pelouses sèches.**
- Entretenir les milieux ouverts à potentiels**
écologiques de façon pérenne.

2-2 - Suivis scientifiques

2-2-1 : ZPS

Compte tenu du temps imparti pour le suivi scientifique, et du fait qu'il reste deux zones test à prospector dans le cadre du protocole **Distance Sampling** avec **12 circuits** (120 points) au lieu de 18 circuits en 2014, il reste un solde de 6 jours pour 2015.

Ces **6 journées** seront consacrées au choix et à la prospection de quelques sites favorables à la nidification du **Râle des genêts**, seule des 7 espèces prioritaires du site à ne pas avoir été observée en 2014.

De plus elle est considérée « **en danger** » au niveau national et son statut de conservation est « **défavorable** » en Europe.

Espèces retenues pour le suivi scientifique en 2015 :

Oedicnème criard, Busard Saint-Martin, Busard des roseaux et Busard cendré;
Râle des genêts.

Rappel des Enjeux de conservation forts du DOCOB pour 7 espèces

-Milieux ouverts : *Busards Saint-Martin et cendré, Oedicnème criard*

-Milieux humides : *Râle des genets, Blongios nain, Sterne naine, Busard des roseaux.*

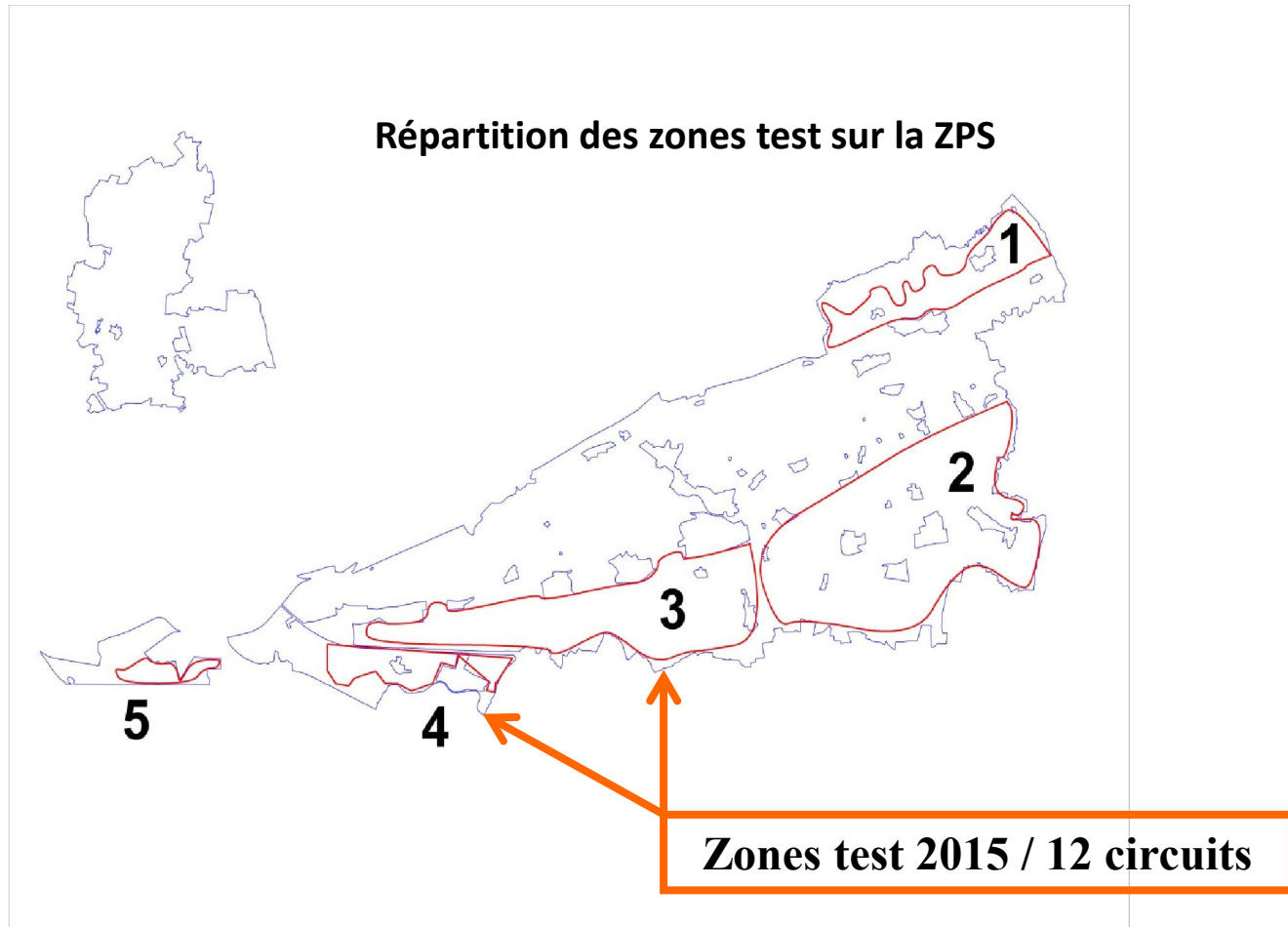
Milieux retenus pour le suivi scientifique en 2015 :

Milieux ouverts à vocation agricole.

Milieux humides favorables au Râle des genets.

2-2 - Suivis scientifiques

2-2-1 : ZPS



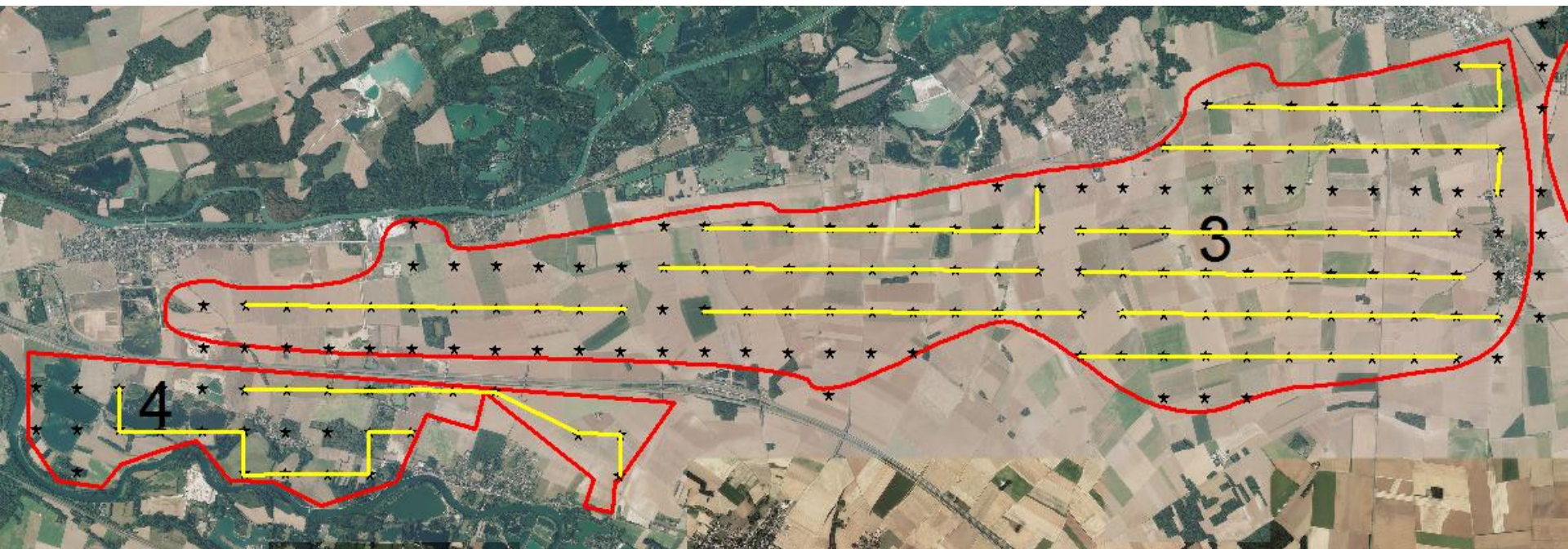
Zone test 3 : de Montigny-le-Guesdier à Marolles-sur-Seine / *Grandes cultures*

Zone test 4 : de Misy-sur-Yonne à Cannes-Ecluse / *Cultures et boisements*

2-2 - Suivis scientifiques

2-2-1 : ZPS

Zones test 2015 / 12 circuits



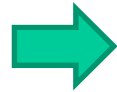
Zone test 3 : de Montigny-le-Guesdier à Marolles-sur-Seine / *Grandes cultures*
Zone test 4 : de Misy-sur-Yonne à Cannes-Ecluse / *Cultures et boisements*

2-2 Suivis scientifiques

2-2-2 : ZSC

-Evaluation de l'état de conservation des forêts alluviales.

-Suivi de la partie amont + secteur de la réserve.



20 placettes + 35 sur la réserve.



2-3 Information, Communication, Sensibilisation

2-3-1 ZPS et ZSC

➤ **-Rédaction et diffusion d'un bulletin «Infosite»**, présentant les actions réalisées et en cours sur les deux sites :

-Contrats et MAEc « Natura 2000 » réalisés et en cours.

-Suivi des espèces en terme de présence/absence dans les communes.

-Présentation des partenaires impliqués dans les suivis scientifiques :
CNRS/EPHE; CBNBP; Pie Verte Bio 77.

La diffusion du bulletin se fera exclusivement via le site internet, et par courrier électronique à la demande.

➤-Participation aux **journées techniques** organisées par la DRIEE Ile-de-France et par la DDT 77.

➤ **-Mise à jour des informations** sur le site internet Natura 2000 Seine-et-Marne.

2-3 Information, Communication, Sensibilisation

2-3-2 ZPS

Préparation des contenus de formation destinés aux enseignants

1 -**Journée technique organisée pour le CDDP 77 et l'IA 77** (Inspection Académique de Seine-et-Marne), dans le cadre des « Journées du Développement Durable » de l'IA 77 :

- Accueil d'un groupe d'enseignants volontaires du primaire et des collèges du département sur le terrain (mercredi).
- Présentation du dispositif Natura 2000 sur un site pouvant être exploité pédagogiquement par les enseignants dans le cadre des programmes scolaires.
- Présentation du site, des milieux et espèces concernées, des modes de gestion et des enjeux de conservation.

Journée réalisée en février 2015, sur les sites de la forêt alluviale et anciens bassins de décantation à Mouy-sur-Seine, et de l'étang d'Egligny (ancienne carrière).

2 -**Propositions de pistes d'exploitation pédagogique par les enseignants participants.**

3 -**Constitution et co-animation avec le directeur du CDDP 77**, d'un groupe de travail avec le coordinateur et responsable « Développement Durable » de l'IA 77, et l'AGRENABA pour la ZSC.

2-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

ZPS et ZSC

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

- Réflexion sur les moyens possibles d'information, voire de formation, des opérateurs chargés de réaliser les volets EIN des chapitres « Environnement» (PLU, etc.).**
- Aide au montage des dossiers d'Evaluation des Incidences Natura 2000 auprès des porteurs de projet.**
- **Information des élus et porteurs de projet : préparation avec la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77.**

Grands projets

- Seine à grand gabarit : participation aux réunions et groupes de travail.**
- Casier pilote: participation aux comités de pilotage et ateliers.**

2-5 Gestion administrative

ZPS et ZSC

-Réunions de cadrage et de suivi / Communauté de Communes, DRIEE Ile-de-France, DDT 77, AGRENABA, FDC 77, Ornithologues.

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités.

-Préparation et animation du COPIL.

3 - Questions diverses



Contacts Natura 2000

ZPS

Jean-Denis BERGEMER/ **FDC 77**

06 73 01 38 59

jd.bergemer@fdc77.fr

ZSC

Violaine MESLIER/ **AGRENABA**

violaine.meslier@espaces-naturels.fr

